

LA LUTTE

ANTICOLONIALISTE

ORGANE INTERCOLONIAL

D'INFORMATIONS, DOCUMENTATION, DISCUSSION.

AU SOMMAIRE :

DÉCLARATION DU COMITÉ DE RÉDACTION

NGUYEN-VAN : Les événements d'Indochine

Le 2^e Congrès des Annamites

A. HONORÉ : Que veut le Maroc ?

BEN GHANNAM : La conscience nationale du

peuple algérien et le colonialisme

MASSACRE AU CAMEROUN

GRÈVES AU CONGO BELGE

VAN WIJK : Les événements d'Indonésie

LE V^e CONGRÈS PAN-AFRICAIN

DOCUMENTS — NOUVELLES

PREMIÈRE ANNÉE

1

JANVIER 1946



HỒ-CHI-MINH
(Nguyễn-Ai-Quốc)

Dirigeant du VIET-MINH

DECLARATION DU COMITE DE REDACTION DE LA " LUTTE ANTICOLONIALISTE "

De nationalité, de race et d'affiliation politique différentes, mais d'accord pour lutter pour l'indépendance immédiate et sans conditions des nations colonisées ou « protégées », nous avons pensé qu'il était nécessaire dans la situation présente de créer une revue antiimpérialiste intercoloniale de langue française.

Nous en avons assez de voir nos frères payer de leur sueur et de leur sang la soi-disant « mission civilisatrice » des grands pays capitalistes. Nous en avons assez d'être les bêtes de somme et la chair à canon des banquiers de Paris, de Wall Street, de la City, d'Amsterdam ou d'Anvers.

Nous savons ce que nous avons à apprendre des pays plus avancés scientifiquement ou industriellement que nous. Nous ne prétendons pas retourner en arrière.

Mais nous pensons que la couleur de notre peau ou nos origines raciales ne nous destinent pas nécessairement à ignorer la science, la culture, la civilisation, à être des sous-produits humains, des brutes ou des clowns qu'on ridiculise quand on ne les tue pas.

Nous sommes sûrs que nos peuples sont capables d'administrer nos propres affaires, sans que les généraux et les soutanes d'Europe viennent nécessairement « guider nos pas » à coups de sabre ou d'encensoir vers « l'assimilation » de la culture mondiale.

Nous voulons l'indépendance nationale. Sans condition. Gérer totalement nos propres affaires. Et guider nous-mêmes nos pays respectifs vers le progrès technique, politique et social. Nous aurons besoin de l'aide des pays avancés, mais nous repoussons la sujétion actuelle qui fait de cette aide un prétexte à maintenir la majorité de nos compatriotes dans l'ignorance, la crasse, la misère et l'esclavage pour le plus grand profit des banquiers et des colons.

Dans cette lutte à mort contre l'oppression nationale, nous pensons que les peuples colonisés du monde entier doivent apprendre à se connaître et s'unir contre l'ennemi commun : l'impérialisme. Nous disons bien l'impérialisme, car, si les différents clans impérialistes se font une guerre sans merci pour se partager et se répartir nos terres, ils se retrouvent toujours d'accord

pour nous écraser lorsque nous relevons un peu trop la tête. Chaque jour, en Indochine et en Indonésie des centaines de nos frères opprimés sont immolés à la « gloire », à la « grandeur », aux « intérêts », à la rapacité des trusts du pétrole, du caoutchouc ou du charbon, tous unis lorsqu'il s'agit de noyer dans le sang les révoltes des esclaves coloniaux.

Nous lutterons contre les illusions racistes, contre la division prêchée par les colonialistes qui opposent le Berbère à l'Arabe, flattent l'Antillais contre le Noir Africain, le Hova contre le Sakhalave employant ainsi les tirailleurs malgaches, contre les tirailleurs indochinois, les tirailleurs marocains contre les tirailleurs sénégalais, les goumiers berbères contre leurs frères d'Afrique du Nord.

Notre force, elle ne peut être que dans notre union.



Notre appui ?

Nous le chercherons auprès de tous ceux qui, dans le monde, ont lutté pour l'indépendance de leurs pays et dans le mouvement ouvrier des pays capitalistes parce qu'il mine nos oppresseurs et si les dirigeants nous ont déjà maintes et maintes fois trahis, s'ils ont fait souvent de notre indépendance un panneau décoratif pour augmenter leur valeur marchande aux yeux de leur bourgeoisie, ce n'est pas dans un repli sur un nationalisme étriqué et désespéré que nous pourrions chercher la solution, jetant dans le même sac l'ouvrier de chez Michelin et le planteur de caoutchouc d'Indochine, mais dans une action constante de propagande, d'appui, de solidarité avec l'exploité de la métropole.

Cela ne veut pas dire que nous ne profiterons pas de toutes les occasions offertes en ces temps de conflits aigus entre les clan d'esclavagistes. Nous saisirons les moindres chances.

Mais nous qui, cent fois, mille fois, avons été bafoués, trompés, trahis, massacrés au nom des plus « purs principes humanitaires », nous ne croirons plus jamais aux promesses des banquiers, des soudards, des ministres. Nous ne croirons qu'à notre force, nous ne croirons qu'aux actes.

Ceci posé, comment concevons-nous cette revue, qu'envisageons-nous d'en faire ?

Très exactement : contribuer dans la mesure de nos forces à créer un trait d'union entre les mouvements d'émancipation des différentes colonies ou territoires « protégés », à confronter les idées, les tactiques, les luttes, à dénoncer le système colonialiste et ses manœuvres de division et de marchandage, à éclairer le mouvement ouvrier des pays colonisateurs sur notre sort, sur ce que nous voulons, à obtenir son appui contre l'exploiteur commun.

Ceci en collectant des informations — en publiant des études politiques, sociales et économiques sur les différents pays colonisés — en publiant des documents politiques de tel ou tel parti ou groupement luttant pour l'indépendance nationale — en étudiant des expériences de lutte révolutionnaire aux colonies.

Soumettre ainsi à la discussion les matériaux nécessaires pour une confrontation large qui fasse profiter chacun de l'expérience globale des mouvements d'indépendance. Contribuer ainsi à dégager théoriquement et pratiquement les voies de l'indépendance nationale.

Pour jouer ce rôle, nous maintiendrons à la revue un caractère total de tribune de

discussion. Tous les articles n'engagent politiquement que leurs auteurs. Seuls les articles signés du Comité de Rédaction engagent la responsabilité politique collective de ses membres. La totale liberté d'appréciation et d'expression politiques sera ainsi garantie.

Tous les camarades, mouvements ou partis, partisans de l'indépendance nationale immédiate et sans condition des pays colonisés ou « protégés » peuvent donc nous faire parvenir leur point de vue propre ou leur réponse à des articles ou documents publiés par nous. Leurs articles seront publiés si le Comité de Rédaction les juge conformes et utiles au but que nous poursuivons.

Il saute aux yeux qu'avec le régime « démocratique » actuel cette revue ne peut être autorisée. Tout en leur demandant de nous aider de leur mieux, nous conseillons aux camarades que notre effort intéresse une grande circonspection dans la diffusion de la revue et surtout dans les expéditions aux territoires colonisés ou « protégés ». Pour notre part, nous ferons tout pour ne pas mettre en danger par notre travail les camarades que nous toucherons.

LE COMITE DE REDACTION

NOUVELLES D'INDOCHINE

LES PARTIS POLITIQUES

Saigon, 25 décembre.

Au Tonkin, le Parti du Viet-Minh, qui tient le gouvernement, qui dispose de nombreux journaux et qui contrôle les principales provinces, bénéficie de la popularité de Ho-Chi-Minh. On reconnaît au président du Gouvernement du Viet-Minh un sens de l'organisation qu'on attribue à sa formation communiste.

Le second parti, le Viet-Nam, est encore le maître dans certaines provinces du Nord du Tonkin. Il représente le milieu du mandarinat qui a collaboré avec les Japonais dont il obtint de pouvoir former un gouvernement « indépendant » entre mars et août dernier.

Le Dong Minh Hoï est un parti nationaliste soutenu par Tchoung King, grâce à quoi il a une certaine influence à Hanoï, mais il n'est guère populaire en province.

Le Dai Viet, violemment nationaliste, mène campagne contre les blancs dans quelques provinces du Nord. Ses chefs étaient pour la « grande Asie ».

Le parti dit des « neutres » se compose de personnalités liées ou vendues à l'impérialisme français. Il ne participe pas à la lutte pour l'indépendance et est violemment attaqué par le Viet-Minh.

LES ELECTIONS

Hanoï, 14 décembre 1945.

Dans plusieurs manifestations massives, les habitants de Hatinh ont acclamé avec enthousiasme l'annonce des prochaines élections générales et ont affirmé leur ferme volonté de soutenir le gouvernement provisoire qui est un gouvernement éclairé et capable de mener le pays à la gloire et le peuple du Viet-Nam au bonheur et à la liberté. Tous les manifestants ont exprimé leurs regrets de voir le nom du président Ho-chi-Minh sur la liste des candidats à Hanoï. Car, autrement, 300.000 bulletins de la province Hatinh auraient porté le nom de Ho-chi-Minh.

On cite ce bel exemple de sacrifice : « Un vieillard avait deux fils. A la nouvelle de l'agression française à Saïgon, il les envoya s'engager dans les corps d'assaut. Le jour où ses enfants partirent au front, le vieillard se suicida en laissant ce billet : « Je suis trop vieux pour pouvoir servir au front. Mes deux fils ont partis, je ne veux pas leur laisser le souci de mon existence, c'est pourquoi je me suis suicidé ; ainsi mes enfants seront débarrassés de tout attachement et pourront se consacrer entièrement à leur devoir. »

LES EVENEMENTS D'INDOCHINE

par NYUYEN-VAN

On ne comprend bien ce qui se passe actuellement en Indochine qu'en remontant au début de cette guerre. La défaite française, en 1940, a consacré l'abdication de la France dans ce pays. Le 22 septembre de cette année, le gouvernement de Vichy, en effet, livra l'Indochine aux Japonais. Bien plus, il coopéra étroitement avec les autorités japonaises pour réprimer toute résistance annamite. Ce faisant, d'une part, il déchirait les traités qui liaient les divers pays indochinois à la France, traités par lesquels elle s'était engagée à les défendre contre les ennemis extérieurs. D'autre part, elle se rangeait résolument du côté de ces ennemis.

L'attitude des Annamites fut donc claire: il leur fallait faire front à la fois aux uns et aux autres, au fascisme japonais tout aussi bien qu'au colonialisme français. Le mouvement de résistance, déclenché en octobre 1940 au Tonkin, gagna peu après la Cochinchine, puis l'Annam. L'administration franco-japonaise l'écrasa dans une répression effroyable.

Les révolutionnaires constituèrent alors la Ligue pour l'indépendance ou Viêt-Minh qui réunit, dans un front unique, les principaux partis clandestins existant dans le pays. Cette Ligue se proposait pour but la libération de l'Indochine du joug des Japonais et de leurs associés. Pendant quatre ans, elle mena une lutte acharnée et efficace, contre les Nippons et après la victoire des Alliés dans le Pacifique arracha les armes aux envahisseurs et parvint à se constituer une armée.

Entre temps, la France résistante, poursuivant un mouvement parallèle contre les Allemands, réalisa sa libération en 1944. Un gouvernement provisoire fut constitué. Les Indochinois regardaient vers ce mouvement avec sympathie et espoir. Ils pensaient que la France libérée, ayant connu pendant 4 ans un régime quasi colonial, ferait sans tarder un geste de libération à l'égard de leur pays. Ils essayaient par delà les chicanes juridiques, les rancœurs politiques, de renouer avec le peuple français, qu'ils savaient placé dans les mêmes conditions.

Mais leur espoir se heurta à un mur; la déclaration du gouvernement français du 24 mars 1945, malgré les apparences, elle ne visait qu'au retour du *statu quo*. L'autonomie qu'on a promis n'est en réalité que celle du gouverneur général, doté de pouvoirs exorbitants et qui échapperait au contrôle pourtant peu sévère de la métropole. Tous les Indochinois furent déçus et indignés. Ceux de France, par la bouche de leur Délégation, votèrent le 8 avril une résolution unanime, par laquelle ils rejetèrent les propositions du gouvernement français. Cependant, en Indochine l'effort du Viêt-Minh se poursuit sans trêve. Connaissant la position de la France, il fut résolu

à agir sans elle pour recouvrer la liberté à tout prix. Le 2 septembre proclama l'indépendance en même temps que la République et fixa son siège à Hanoï. Il fut soutenu par l'enthousiasme unanime de la population et obtint la sympathie de tous les peuples.

La France pouvait alors tendre la main, elle ne l'a pas fait. Malgré quelques velléités officielles, l'esquisse d'une entente n'eut pas de suite. Bien au contraire, une politique de force allait se déchaîner qui ne devait plus s'arrêter. Dans la nuit du 22 au 23 septembre, 300 anciens prisonniers français, profitant de la loi martiale proclamée à Saïgon et de la présence des troupes anglaises, cherchèrent à s'emparer de la ville. Mais la riposte du côté annamite fut immédiate. Des insurrections éclatèrent sans répit, pendant près de deux semaines. Puis, un trêve eut lieu. Les Annamites l'ont observée loyalement, croyant que la France, enfin, allait accomplir le geste libéral qu'ils attendaient. Mais la trêve ne fut qu'une feinte. On cherche à gagner du temps, pour permettre aux troupes du général Leclerc de débarquer, le 2 octobre, elles respirèrent les hostilités qui durent encore. Soutenus par les Britanniques, les trusts français ont jeté leur masque: ils veulent reconquérir l'Indochine par la force.

Mais le peuple annamite tout entier a pris les armes. Depuis trois mois, il a résisté, jour après jour, contre le retour des oppresseurs. Il a conscience de sa force, basée d'abord sur une cohésion vraiment nationale. Des masses laborieuses au clergé catholique, tout le monde combat, coude à coude, pour la liberté du pays.

Les Annamites vivant à l'étranger appuient de toutes leurs forces la lutte menée en Indochine. En France, la Délégation indochinoise, représentant 25.000 annamites, a montré par ses écrits et ses actes, son entière adhésion à la politique du Viêt-Minh. Pour avoir réclamé l'indépendance pour leur pays, plusieurs d'entre eux ont été arrêtés et incarcérés.

Simultanément, un peu partout dans le monde, à Londres, à Shanghai, au Siam, à Madagascar la volonté de liberté des Indochinois, sous des formes variées, s'est clairement manifestée.

Par ailleurs, le monde entier soutient de sa sympathie l'effort de libération annamite. Chaque jour, en Asie, en Europe aussi bien qu'en Amérique, des gestes de solidarité témoignent en faveur de la liberté indochinoise. Le peuple français lui-même, comprenant l'hypocrisie et l'intention criminelle des trusts, approuve l'attitude du peuple indochinois.

Ainsi, forte de sa cohésion intérieure et de l'appui des peuples amis, l'Indochine poursuit sans répit sa lutte, avec la nette résolution d'être libre, ou de mourir.

LE 2^e CONGRÈS NATIONAL DES ANNAMITES

Le 19 octobre 1945, le gouvernement français a dissout la Délégation générale des indochinois en faisant appliquer contre elle le décret paru en 1936 pour dissoudre les « Croix de Feu ». Cette mesure a soulevé l'indignation tant dans les milieux annamites que dans la presse française.

Pour un gouvernement issu de la Libération, la Délégation prend visage d'une Association secrète, paramilitaire et fasciste dont les noirs desseins seraient de « porter atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat français ». Pourtant, ni dans le programme, ni dans l'activité de la Délégation ces accusations ne peuvent trouver une justification. D'après le manifeste du Congrès d'Avignon qui a présidé la création de la Délégation, celle-ci aura pour « mission d'agir vigoureusement auprès des autorités établies pour que les travailleurs indochinois de la M.O.I. (main-d'œuvre indochinoise encadrée) aient les mêmes droits que les travailleurs français et en particulier les droits syndicaux ». D'autre part, comme l'Indochine était encore occupée par les Japonais et incapable dans ces conditions de s'exprimer librement devant les Nations Unies, le Congrès estima qu'il fut du ressort des Annamites résidant en France de faire connaître au nom de tous leurs compatriotes les véritables aspirations des populations de l'Indochine. Il a « adopté à l'unanimité un programme politique réclamant l'établissement d'un régime démocratique en Indochine avec un gouvernement responsable devant une Chambre élue au suffrage universel pour assurer le respect des libertés essentielles pour lesquelles se battent les nations alliées » et accorda « les pleins pouvoirs à la Délégation des Indochinois, seul organisme représentant régulièrement la colonie indochinoise en France pour faire aboutir ses revendications sociales et politiques ».

Voilà pour le programme décidé en plein jour, adopté à l'unanimité par tous les Indochinois auxquels les organismes syndicaux français apportèrent leur fraternel appui. Rien, comme on le voit, se sentait ni les « Croix de Feu », ni la Milice paramilitaire.

Voyons en l'application et par là l'activité de la Délégation. Sur le plan social, les revendications ont abouti à un résultat concret : amélioration matérielle des travailleurs, droit de contrôle dans la répartition des denrées alimentaires et des effets d'habillement, salaires payés selon les tarifs syndicaux, etc.

Sur le plan politique, la Délégation dénonça le caractère hypocrite et paternaliste de la Déclaration gouvernementale du 24 mars 1945 sur le Statut futur de l'Indochine, diffusa, lors de la capitulation japonaise (15 août 1945) un memorandum adressé aux nations alliées réclamant l'indépendance pour l'Indochine, organisa des conférences de presse, lança un « Appel au peuple fran-

çais » pour éclairer l'opinion publique et souligner le caractère impérialiste de la reconquête de l'Indochine par l'amiral d'Argenlieu et le général Leclerc. Cet appel au peuple français, dont le but était de prévenir l'effusion de sang qui s'est effectivement produite en Indochine, en demandant au gouvernement français d'engager des pourparlers avec la République indépendante du VIET NAM, a produit l'effet que l'on sait ; un grand nombre de travailleurs annamites distributeurs de cet appel et quelques membres de la Délégation sont arrêtés et inculpés « d'atteinte à l'intégrité et à la sécurité du territoire français », la Délégation dissoute, la presse réactionnaire et impérialiste distillait des calomnies mesquines sans fondement sur ses membres. Ces mesures arbitraires ont fixé les Annamites sur ce que leur réserverait le régime politique futur de l'Indochine : en France même, il leur est impossible de s'exprimer librement, car oui ou non les problèmes de l'Indochine les intéressent-ils et ont ils leurs mots à dire.

La dissolution de la Délégation a rendu nécessaire l'existence d'un organisme représentatif la remplaçant, car tant que les 25.000 Annamites restent encore en France et tant que la situation de leur pays n'est pas encore éclaircie, il est de leur devoir et de leur droit de défendre leurs intérêts, de dénoncer la politique impérialiste, de flétrir la guerre de reconquête qui, au lendemain de la paix mondiale, ravage et détruit leur pays ; bref, de réclamer pour le VIET NAM l'indépendance et la place parmi les nations éprises de liberté et de justice. Malgré les difficultés que la dissolution de la Délégation et les mesures arbitraires de répression prises contre les membres de la colonie annamite les font redouter, ils décidèrent d'organiser un deuxième Congrès national pour le début de décembre 1945. Des préparatifs furent envisagés plus d'un mois à l'avance afin que chaque compagnie de tirailleurs, chaque camp de travailleurs et chaque amicale de civils puissent envoyer leurs délégués en nombre proportionnel à leur effectif. Mais quelle fut la surprise des délégués ? Une fois arrivés à Avignon, ils apprirent que le Ministère de l'Intérieur avait interdit le Congrès et pour appuyer sa décision envoyait quelques compagnies de forces de sécurité républicaines (F.S.R.), surveiller tous les accès de la ville. A la dernière minute, le Congrès fut organisé à Marseille, les délégués purent y assister malgré l'arrestation de quelques-uns et les fouilles dont furent sujets tous les Annamites arrivant ce jour-là dans la ville.

Dans une atmosphère calme et disciplinée, au milieu des travailleurs du camp VIET NAM, les délégués ont procédé à l'élection des membres responsables du « Rassemblement des Ressortissants Annamites » et au vote du Manifeste. Au milieu des élections, nouvelle alerte. Le camp fut cerné par des gendarmes venus pour surveiller toutes manifestations que les autorités supposaient pouvoir avoir lieu par suite de l'interdiction du Congrès. Rien de grave cependant ne se produisit et les gendarmes assistaient joyeux compagnons avec les délégués à une représentation de gala qui clôtura les élec-

tions. Une fois de plus, il a été donné la preuve de l'hypocrisie impérialiste.

Où ou non, les Annamites ont le droit de se réunir ? Les mesures de police et de force qu'on a voulu leur imposer n'ont pas réussi à diminuer leur combativité et ils ont, une fois de plus, la juste valeur des libertés qu'on prétendait leur accorder à grand renfort de propagande.

NGUYEN-VAN

MANIFESTE DU CONGRÈS NATIONAL DES ANNAMITES

Le Congrès national des Annamites, réunissant 105 délégués représentant les 25.000 Annamites résidant en France, a tenu ses assises les 2 et 3 décembre 1945 à Marseille en séance publique et en présence des représentants de la C.G.T., du Secours Populaire de France et de la presse locale.

Il a constaté l'unité totale des vues entre les assistants, tant pour la sauvegarde des intérêts des ressortissants annamites que pour les problèmes politiques en Indochine.

Le Congrès a constaté la nécessité d'un organisme représentatif et a procédé à l'élection des membres responsables de ce dernier. Cet organisme s'intitule : *Rassemblement des ressortissants annamites (Viêt-Kiêu-Liên-Minh)*.

Il lui donne mission d'agir auprès des autorités établies pour l'application des

droits syndicaux à tous les travailleurs annamites, pour le retour à la vie civile et l'apprentissage professionnel de tous les militaires annamites dont aucune raison ne justifie le maintien sous les drapeaux.

Il proteste contre la dissolution de la Délégation générale des Indochinois, l'arrestation des Annamites en France ainsi que les mesures arbitraires de répression prises contre eux.

Le Congrès a adopté à l'unanimité un programme politique réclamant pour l'Indochine l'application immédiate des principes définis dans la Charte de l'Atlantique prescrivant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Il accorde pleine confiance au *Rassemblement des ressortissants Annamites*, seul représentant pour faire aboutir ces revendications, éclairer l'opinion publique sur le problème Indochinois, rénover entre les deux peuples de France et du Viêt-Nam les liens d'amitié qui ne peuvent exister que sur la base d'un accord librement consenti.

Au nom des 25.000 annamites, il félicite et remercie les partis, les organismes, les journaux et tous les défenseurs de la cause indochinoise qui ont contribué à faire connaître les véritables aspirations des populations d'Indochine, leur ferme détermination à faire triompher les principes de liberté et de démocratie dans leur pays, leur désir sincère de vivre à égalité et en bonne entente avec les peuples libres du monde entier.

Marseille, 3 décembre 1945.

*Le Rassemblement
des Ressortissants Annamites*

Du côté des " Civilisateurs "

Nous publions ci-dessous une lettre d'un soldat du corps expéditionnaire de Leclerc. Elle nous donne une idée de la mentalité des volontaires du corps expéditionnaire. Mais elle est significative à un autre égard : là-bas, la bourgeoisie française dresse ses futures troupes contre révolutionnaires qu'elle tentera de lancer le moment voulu contre le mouvement ouvrier français. Ce fait montre, une fois de plus, la nécessaire solidarité qui doit s'établir entre la lutte des peuples colonisés et celle des mouvements ouvriers des pays capitalistes.

Tag Ninh, 24 novembre 1945.

Cher Frangin,

« C'est après un retour d'une expédition que je prends mon stylo pour te raconter ma vie. Je suis couché sous une moustiquaire, un peu reposé des 40 kms dans la jungle et les rizières. Pas très drôle comme promenade, le fusil à la main, doigt sur la gâchette et les yeux fixés aux arbres et au bord des pistes, car c'est traître de s'aventurer dans cette végétation où l'ennemi est terré...

« Quant à la vie ici elle s'écoule en dehors des patrouilles, très vite; le dimanche n'existe pas; nous vivons comme des bêtes sans savoir le jour où nous sommes.

« Nous avons de l'argent plein les poches sans pouvoir le dépenser. Comme nourriture des (?) anglaises, mais nous ramè-nons des expéditions soit des cochons ou des canards ou des poules que nous prenons aux ravitailleurs de l'ennemi.

« Vous savez, il ne faut surtout pas croire ce que raconte *l'Humanité*, nous sommes tous ici à avoir une vraie haine contre ce journal qui traite les soldats de Leclerc de pilleurs, d'assassins, d'incendiaires, de tortionnaires, il y aura des comptes à régler avec eux au retour en France, on leur montrera, à cette race de Français, ce que valent les soldats du corps expéditionnaire. Car si nous tuons les prisonniers et incendions les cases, c'est qu'ils sont des criminels et les maisons des arsenaux pleines de munitions cachées sous les toits, car un vrai soldat se bat face à face et non par trahison comme le font ici les Viet-Minh (rebelles communistes, c'est pour cela que *l'Humanité* les défends).

« Enfin, laissons ces ignorants parler; qu'ils viennent un peu avec nous dans les lignes, ils comprendront de suite la valeur de leurs protégés.

« Cher Frangin, ne crois pas que je suis en colère, mais je vide la rancœur que j'ai pour que vous fassiez comprendre à ceux qui ne le croient pas que nous sommes humains quand il le faut.

« Maintenant, nous tenons entre nos mains une citadelle, un vrai arsenal avec fusil-mitrailleur à chaque coin, de quoi recevoir quelques milliers de fous. A part ça, la vie s'écoule, et pour fidèles compagnons, nous avons des Cambodgiens race franco-phile 100 %.

« Maintenant, passons à autre chose : les

femmes, c'est la grande dépense; pour moi, j'ai une Cambodgienne de 18 ans que j'ai dégotée au hasard d'une patrouille; elle me suit toujours comme un chien et rien n'est trop beau pour moi; elle lave et fait des rafraichissements avec du lait de noix de coco... »

GOUVERNEURS GENERAUX, JESUITES ET GENERAUX REFORMISTES OU LA "REVOLUTION" IMPERIALE

(Introduction à une série d'articles à suivre)

*La branche a beau flotter, elle
n'en devient pas caïman.*

(Proverbe africain)

« Les relations de la métropole et ses territoires d'outre-mer, le Statut de ce qu'il était traditionnelle d'appeler l'« Empire ». L'évolution des populations des territoires coloniaux sont autant de sujets qui demandent au terme de cette guerre des méditations nouvelles », écrivait en mars 1944, quelques semaines après la Conférence de Brazzaville, René Pleven, alors ministre des Colonies, d'une France occupée. Depuis, on a fêté la victoire. La France, comme les autres puissances coloniales, s'est mise à rétablir l'ordre ébranlé dans ses possessions par suite de la guerre impérialiste, puisque « la guerre impérialiste est précisément une guerre pour le partage et le repartage de ce genre de butin » que sont, d'après Lenine, les « peuples petits et faibles ».

Les « méditations nouvelles » prévues dès 1944 ont cependant commencé, elles se poursuivent. Les champions de la « Révolution » impériale écrivent et parlent. Ainsi, ils font avancer non seulement ce que l'un d'entre eux, Robert Delavignette appelle volontiers la « colonistique », mais encore l'étude systématique des conditions et des possibilités, de la Révolution prolétarienne outre-mer. De ces conditions et de ces possibilités, l'examen des élucubrations contradictoires des gouverneurs généraux, jésuites et généraux, colonialistes invétérés mais savamment déguisés, rend suffisamment compte.

Des Africains qui n'ont rien, croyez-le. Monsieur Laurentie, de ces « bourgeois coloniaux » que vous prétendez évincer feront une analyse marxiste (autant que possible) de vos écrits. Ils parleront de la nouvelle politique des Caidis du Sud. Ils parleront de l'idéalisme à la Delavignette. Ils diront pourquoi le R.P. Dehon répète les recommandations de Brazzaville dans « La Nouvelle Politique Coloniale de la France », avec préface du général Leclerc. Ils diront pourquoi la remarque que faisait Lenine en 1913 vaut actuellement à la rue Oudi-

not : « La dialectique de l'histoire est telle que la victoire du marxisme en matière de théorie oblige ses ennemis à se déguiser en marxistes. »

Des camarades africains

UNE DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE DE LA LIGUE ARABE

En attendant plus ample information, nous publions cet extrait de *Paris-Matin* du 6 janvier :

Le Caire, 5 janvier

Azzam pacha, secrétaire général de la Ligue arabe, vient de déclarer, au cours d'une conférence de presse :

« Nous ne reconnaitrons jamais à une puissance étrangère le droit de maintenir des troupes dans les pays arabes. La Ligue arabe demandera l'évacuation totale des forces françaises des pays d'Afrique du Nord et appuiera l'Algérie, la Tunisie et le Maroc comme elle a soutenu la Syrie et le Liban au cours de la crise récente qui les a apposés à la France.

« La Ligue arabe soutiendra l'Iran, comme l'Indonésie et l'Egypte et elle se rangera aux côtés de l'Allemagne elle-même si ce pays devait lutter un jour pour son indépendance. »

Attaquant ensuite la Grande-Bretagne, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, Azzam pacha a poursuivi :

« Les Trois Grands ne méritent pas de diriger le monde, car les principes sur lesquels leurs politiques sont fondées conduiraient la civilisation tout entière à une autre guerre qui aboutirait à sa destruction. »

Les Arabes combattraient avec la même vigueur le capitalisme des puissances occidentales et le régime communiste soviétique.

Azzam pacha termina en lançant un appel au judaïsme mondial et en affirmant que si les juifs renonçaient au sionisme, ils n'auraient pas de meilleurs amis que « leurs frères arabes qui, pendant des siècles d'une vie commune, en Orient, ne les ont jamais persécutés, contrairement à ce qu'ont fait les Etats européens ».

QUE VEUT LE MAROC ?

Avant d'être occupé, le Maroc a été indépendant, dirons-nous avec Monsieur de la Palice, mais nous nous permettons d'ajouter qu'il a toujours été indépendant. Un affaiblissement du pouvoir central l'a amené à souhaiter une protection. C'est la France de 1789 qui a eu l'honneur d'accomplir cette tâche humanitaire. Le traité de protectorat permettait aux Marocains d'envisager l'avenir avec plus de confiance, tant il est vrai que la protection n'a jamais eu pour fin de priver le citoyen de ses droits civiques et politiques. Mais, hélas ! depuis 1912 le Marocain a eu le temps de se rendre compte que les traités ne sont que des saufs-conduits permettant aux colons, soutenus par une armée de fonctionnaires pour les moins inutiles au pays, d'appliquer les principes humanitaires à leur manière: pour satisfaire leur appétit démesuré au prix de bien des souffrances. A ce sujet, nous donnerons de plus amples informations dans de prochains articles. Pour le moment, méditons ensemble un discours de Lyautey prononcé en 1916, dans un style concis, donnant une image exacte de ce qu'était le Maroc à ce moment :

« Songez que nous nous sommes trouvés au Maroc en face d'un empire historique indépendant, jaloux à l'extrême de son indépendance, rebelle à toute servitude qui, jusqu'à ces dernières années, faisait figure d'Etat constitué, avec sa hiérarchie de fonctionnaires, sa représentation diplomatique à l'étranger, ses organismes sociaux dont la plupart subsistaient toujours malgré la défaillance récente du pouvoir central. Songer qu'il existe encore au Maroc nombre de personnages qui, jusqu'il y a 10 ans, furent ambassadeurs du Maroc indépendant à Pe-

tersbourg, à Londres, à Berlin, à Madrid et à Paris. »

Que manque-t-il donc à ce pays pour continuer à jouir de son indépendance ? Une organisation technique et moderne, et c'est dans ce sens qu'il a traité avec la France. Mais les années qui suivirent 1912 vont nous montrer la disparition même de ce que Lyautey vient de mentionner.

Certes, le Maroc est doté actuellement d'une organisation moderne grâce à son budget et à l'aide des techniciens français, mais la contrepartie de cette modernisation dans l'esprit de quelques-uns est l'esclavage de l'autochtone. Que diriez-vous si, après avoir installé le téléphone et l'électricité dans votre appartement, le technicien vous demandait en échange la direction de votre foyer ?

Les années faisaient perdre petit à petit au Marocain sa liberté. Que de tentatives ont été faites pour rappeler à la nation protectrice sa véritable mission :

1925 présentation de réformes à Lyautey :

1934 présentation de réformes plus détaillées ;

1936 un plan de réformes urgentes fut soumis au gouvernement français qui devait le classer honorablement parmi les archives des Affaires étrangères ;

1937 révoltes suivies de répression et d'exil des principaux leaders qui paient encore de leur liberté leur cri d'alarme en faveur des opprimés.

De 1939 à 1943, le Maroc a attendu que la France redevienne elle-même.

Le 1^{er} janvier 1944, le Maroc proclama son indépendance dans les termes que nous vous laissons le soin d'apprécier :

MANIFESTE DE L'INDÉPENDANCE

Le Parti de l'Istiqlal (Parti de l'Indépendance) qui englobe les membres de l'Ex-Parti National et des personnalités indépendantes,

considérant que le Maroc a toujours constitué un Etat libre et souverain et qu'il a conservé son indépendance pendant 13 siècles jusqu'au jour où dans des circonstances particulières, un régime de Protectorat lui a été imposé,

considérant que ce régime avait pour fins et pour raison d'être de doter le Maroc d'un ensemble de réformes administratives, judiciaires, culturelles, économiques, financières et militaires, sans toucher à la souveraineté traditionnelle du peuple marocain sous l'égide de son roi.

considérant qu'à ce régime les autorités du Protectorat ont substitué un régime d'administration directe et arbitraire au profit de la colonie française, un fonctionariat pléthorique et en grande partie superflu, et qu'elles n'ont pas tenté de consolider les divers intérêts en présence,

considérant que c'est grâce à ce système que la colonie française a pu accaparer tous les pouvoirs et se rendre maîtresse des ressources vives du pays au détriment des autochtones,

considérant que le régime ainsi établi a tenté de briser par des moyens divers l'unité du peuple marocain de participer de façon effective au gouvernement de leur pays et les a privés de toutes les libertés publiques et individuelles,

considérant que le monde traverse actuellement des circonstances autres que celles dans lesquelles le Protectorat a été institué,

considérant que le Maroc a participé d'une façon effective aux guerres mondiales aux côtés des Alliés, que ses troupes viennent d'accomplir des exploits qui ont suscité l'admiration de tous, aussi bien en France qu'en Tunisie, en Corse, en Sicile et en Italie, et qu'on attend d'elles une participation encore plus grande sur d'autres champs de bataille, notamment pour aider à la libération de la France,

considérant que les Alliés qui versent leur sang pour la cause de la liberté ont reconnu, dans la Charte de l'Atlantique, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et qu'ils ont récemment, à la Conférence de Téhéran, proclamé leur réprobation de la doctrine qui prêche que le fort doit dominer le faible,

considérant que les Alliés ont manifesté à différentes reprises leur sympathie à l'égard des peuples dont le patrimoine historique est moins important que le nôtre et dont le degré de civilisation est d'un niveau inférieur à celui du Maroc,

considérant enfin que le Maroc constitue une unité homogène qui, sous la haute direction de son Souverain, prend conscience de ses droits et des devoirs, tant dans le domaine interne que dans le domaine international et sait apprécier les bienfaits des libertés démocratiques qui sont conformes aux principes de notre religion et qui ont servi à la constitution de tous les pays musulmans ;

décide :

En ce qui concerne la politique générale :

1° de demander l'indépendance du Maroc dans son intégrité territoriale, sous l'égide

La répression qui commença le 29 janvier 1944 se perpétua jusqu'aux environs de juillet 1945. Les prisons ne suffisaient pas à contenir les patriotes qui avaient osé aspirer à la liberté. Des camps de concentration ont dû être créés pour la jeunesse. L'armée Leclerc qui se préparait à venir chasser la Gestapo se livra à des tortures exécrables sur la population. Moins d'un an plus tard, l'armée marocaine que vous connaissez tous était fêtée avec reconnaissance à Paris.

de Sa Majesté Sidi Mohamed ben Youssef, que le Dieu le glorifie ;

2° de solliciter Sa Majesté d'entreprendre des négociations avec les nations intéressées ayant pour but la reconnaissance et la garantie de cette indépendance ainsi que la détermination, dans le cadre de la souveraineté nationale, des intérêts légitimes des étrangers résidents au Maroc ;

3° de demander l'adhésion du Maroc à la Charte de l'Atlantique et sa participation à la Conférence de la paix ;

En ce qui concerne la politique intérieure :

4° de solliciter de Sa Majesté de prendre sous sa haute direction le mouvement de réformes qui s'impose pour assurer la bonne marche du pays et laisser à Sa Majesté le soin d'établir le régime démocratique comparable au régime adopté dans les pays musulmans d'Orient, garantissant tous les droits de tous les éléments et de toutes les classes de la société marocaine et définissant les devoirs de chacun.

Fait à Rabat, le 15 Moharram 1363 (le 11 janvier 1944).

Pour toutes les sections du Parti de l'Istiqlal dans toutes les régions du Maroc.

(Suivent une soixantaine de signatures de membre du parti de l'Indépendance.)

Quelle récompense pour ce soldat de retrouver chez lui ce qu'il a combattu de Tunis à Berlin ! Hitler n'avait rien inventé. Toutes les formes de barbarie développées par le fascisme existaient depuis longtemps dans le colonialisme. Une lutte sérieuse et valable contre la barbarie fasciste est inconcevable si on n'y lie indissolublement la lutte contre tout système colonialiste.

André HONORÉ

SITUATION ECONOMIQUE du MAROCAIN

« La situation est grave », disait dernièrement le Résident général Puaux, dans une conférence de presse. *France-soir* du 7 décembre 1945 ajouta : « Derrière ces paroles, il est des faits qu'il n'appartient pas à l'ambassadeur de révéler. »

En effet, derrière ces paroles, il y a tout un drame indigne de notre siècle et qui ferait fausse note dans un langage diplomatique si chatoyant. « Actuellement, 1.000 personnes meurent de faim par jour », continue le Résident général. Voilà un chiffre qui est encore bien diplomatique si on compare aux prévisions semi-officielles de Henri d'Anjou qui écrivait, le 28 septembre 1945, dans le même journal : « Des millions d'indigènes ont faim ; 4 millions sont condamnés à mort si les convois de blé devaient cesser. » En réalité, les convois de blé n'ont jamais cessé... mais vers la France. Le Maroc, pays essentiellement agricole pouvait se suffire à lui-même, malgré la sécheresse qui s'est abattue sur lui. Durant les trois années qui précédèrent la libération de la

France, l'arrêt des exportations lui a permis de réaliser des réserves capables de faire face à la situation. Qu'on n'incrimine plus la sécheresse, en parlant de la misère de ce peuple ! Il existait d'ailleurs avant elle une inégalité dans la répartition que celle-ci n'a fait qu'aggraver. L'étranger, le « protecteur », jouissait d'une gamme de répartition du bébé au vieillard, alors que l'autochtone devait se contenter d'une ration unique et éthique.

France-soir va encore nous fournir un témoignage à cet égard : « L'inégalité dans le rationnement est si flagrante qu'on peut se demander si le ravitaillement du Maroc, grâce à une manœuvre, n'est pas organisé avec l'unique souci de permettre à des éléments suspects de tirer le plus grand profit des produits devenus rares sur le marché, au détriment de l'autochtone. » On ne peut qu'applaudir à de telles paroles vérifiées par l'auteur. Elles sont écrites sous la dictée de sa conscience ; mais plus loin, on relèvera une contradiction flagrante, due sans

doute aux menaces de la censure qui fait encore des ravages sur la presse. C'est ainsi que, probablement pour donner chance de publication à ses idées, il va soutenir dans le même article le contraire de ce qu'il avait précédemment annoncé : « Il y a une injustice flagrante commise à l'égard de l'indigène ; elle ne l'est pas par la faute de l'administration, elle n'est pas la conséquence de nos erreurs, mais d'une situation créée par la sécheresse et aussi par la présence durant plusieurs années d'importantes formations militaires alliées. »

Voilà une plaidoirie bien en règle pour une administration coupable que l'auteur vient de flétrir quelques lignes plus haut. Cela peut se passer de commentaires. Cependant, il est utile de remarquer que la présence de troupes alliées dans le pays ne peut en aucune façon compromettre sa situation économique. Vous savez comme moi que le soldat américain nous donne plus qu'il ne nous prend. Mais il vaut mieux

que *France-soir* croie encore en la mission protectrice de son pays, il vaut mieux lui cacher les détails réalistes qui risqueraient d'assombrir un si bel idéal, si utile à ceux qui s'engraissent aux dépens du plus faible. Pourquoi lui dire que les rues du Maroc sont pleines d'êtres humains déguenillés et chétifs parce qu'ils ont dû céder leurs champs au colon, leur blé à vil prix à l'exportateur, leurs bénéfices aux impôts. C'est cette vague de miséreux gémissants qui ne dort plus et empêche les autres de dormir jusqu'aux heures tardives, c'est leurs enfants qui disputent aux chiens les résidus des poubelles.

Pendant ces temps, nous continuons à recevoir du Maroc des colis destinés au marché noir. N'est-il pas normal de se servir d'abord quand on a la force pour soi ! Les Allemands n'ont pas agi autrement pendant l'occupation de notre sol, mais la justice a fini par triompher.

André HONORÉ

LA CONSCIENCE NATIONALE DU PEUPLE ALGERIEN AUX PRISES AVEC LE COLONIALISME

par BEN GHANNAM

L'Algérie, qui vient de traverser les jours les plus sombres de son histoire actuelle, n'est pas, pour cela, moins décidée à accomplir jusqu'au bout l'expérience nécessaire que tous les pays libres ont connue au cours des siècles. Pour elle, des milliers de victimes entrent dans l'ordre des choses voulu par le Colonialisme. De 1830 à 1945, la tuerie a périodiquement sévi contre le peuple à des intervalles plus ou moins espacés et, durant ce long siècle, une séquestration hermétique l'a tenu éloigné du reste du monde, étouffant ses appels ou ses plaintes.

L'Algérie sait que ses morts, ses jeunesse fusillées, ses élites captives, ne doivent pas l'arrêter ou lui faire entrevoir l'avenir le plus immédiat comme une perspective décourageante. Ce sont plutôt ses bourreaux qui appréhendent les lendemains de leur facile victoire et qui se rendent compte de la stérilité de leurs efforts. Car, il faut le dire, le colonialisme qui a mis sur la violence, qui a tenté de créer un ordre inhumain, de façonner une grande partie du monde à l'image de ses appétits et de sa conception absolue des rapports entre peuples forts et peuples faibles, le Colonialisme donc ne s'est jamais douté que tôt ou tard son régime serait battu en brèche.

En Algérie, la résistance armée ayant cessé d'une façon difficile à la fin de 1847, de nouveaux sursauts plus ou moins forts et homogènes ont dressé le pays contre l'envahisseur jusqu'en 1871. Mais la fin de la résistance

armée qui, seule, entre en ligne de compte pour un dominateur puissant qui ne voit pas plus loin que la portée de ses canons, n'est pas du tout un fait concluant ni un signe de capitulation. La résistance populaire devient tout en profondeur, regroupe ses éléments et continue la lutte sur un autre terrain.

Par la force des armes et grâce à une kyrielle de généraux qui se sont efforcés, pendant une quarantaine d'années de soumettre l'Algérie avec des moyens très souvent terrifiants, la société arabe s'est trouvée bousculée, ses cadres les plus valeureux exterminés ou contraints de prendre le chemin de l'exil. La cohésion du peuple, elle-même, qui fut l'un des atouts de la longue lutte menée par Abd-el-Kader pour l'indépendance a été morcelée systématiquement et à l'infini pour donner prise, avec plus de facilité, à la domination colonialiste. Une fois le terrain libre à ses visées d'exploitation et d'asservissement, la France, après ce grand désastre qui atteignait, du fait de la guerre et de la conquête, toute l'élite authentique du pays, ses chefs et ses guides moraux, s'ingénia à créer de toutes pièces une « aristocratie de mercenaires », une féodalité pléthorique inconnue jusqu'alors, une infinité de petites dynasties de caïds. Cette indigence d'aptitudes et de « personnalité » chez les nouveaux auxiliaires du colonialisme n'était pas l'effet du hasard. On retardait par là et pour longtemps l'évo-

lution sociale et surtout politique du pays. Mais ce qui est remarquable à considérer chez le peuple algérien dont la vocation « populaire » a toujours été très apparente, c'est son attitude au lendemain même de la conquête à l'égard de ces créatures de l'étranger qui avaient pris la place de l'ancienne élite patriarcale, éminemment démocratique et très dévouée aux intérêts des paysans.

Pour appuyer davantage son action qui tendait à annihiler le peuple et à l'appauvrir, le Colonialisme français ne tarda pas à encourager l'établissement d'une nouvelle féodalité, parallèle à la première mais bien plus malfaisante et d'une ambition sans bornes; la Caste des Colons. A partir de ce moment-là, le danger s'aggrave et le nouveau régime découvre ses hommes, ses futurs théoriciens et ses propres dirigeants. C'étaient, naturellement, le patrimoine foncier des anciens combattants de l'indépendance algérienne, les propriétés des compagnons d'Abd el Kader et de Mokrani qui firent tous les frais de l'institution coloniale puisque des milliers et des milliers d'hectares, spoliés de mille façons, devinrent le domaine providentiel et peu coûteux de nouveaux colons.

Les années passent et le peuple algérien qu'on essaie de réduire en poussière, d'exterminer par les famines et les épidémies, résiste inconsciemment à ces malheurs, s'accroche à sa terre, à ses vieilles traditions de liberté et lance comme un défi à l'impérialisme sa volonté de ne pas disparaître.

C'est alors que deux faits importants vont dominer toute la politique arabe de l'Algérie et l'orienter vers ses destinées définitives :

1° Le réveil de la conscience nationale et populaire.

2° La faillite morale et matérielle du colonialisme français.

La conscience algérienne brûlait en veillante depuis un siècle, surtout sur le plan de la communauté religieuse du groupe ethnique. Un troisième stade fut bientôt atteint, conséquence d'une évolution qui poussait tous les peuples opprimés à se « reconstituer » pour se découvrir enfin, dans leur réalité nationale la plus entière, celle qui ne tient pas nécessairement compte de telle ou telle idée isolée, de telle ou telle tradition vénérable, mais bien plus d'un ensemble sans discriminations, englobant tous les intérêts d'une même et seule nation, considérée par rapport aux autres. En d'autres termes, cette conscience, après avoir été pendant longtemps assez une conscience « statique » et négative, devint, par la force des choses, un sentiment constructif très éclairé.

Il serait peut-être long de suivre toute cette évolution chez le peuple algérien mais, ce qui nous intéresse ici, c'est le fait de savoir que, malgré les entreprises savamment préméditées par le colonialisme dans le but de briser la substance de ce peuple, de la réduire en miettes, de le rendre anonyme, amorphe, sans aucune velléité de réaction et sans aucune conscience de lui-même, malgré tout cela, les choses sont

rentrées dans l'ordre petit à petit. La pente a été rude, mais il l'a remontée.

Il s'est regroupé, il a reconstitué sa substance, non sans mal, d'ailleurs; et à la veille même des événements de mai 1945, que d'autres que lui ont suscités pour retarder précisément son évolution, le peuple algérien avait atteint une maturité politique et une conception de son destin national presque définitives. Et ceci nous amène à parler de l'échec de la doctrine colonialiste, de la faillite morale et matérielle de ce régime monstrueux qui se cache sous des noms différents, suivant qu'il exerce son mal en Europe ou dans les pays asservis d'Afrique ou d'Asie.

La conscience humaine et la morale des hommes « civilisés » qui, toutes deux, ont réprouvé avec colère le fascisme européen, ses camps de la mort, ses déportations massives; ses haines raciales, son culte du crime, son mépris du droit, n'ont, cependant, aucun mot de révolte et frémissent rarement devant le spectacle des graves périls que le Colonialisme fait courir, grâce à ces mêmes méthodes, et à ces mêmes conceptions, depuis longtemps déjà, à une bonne moitié de l'humanité. Basé sur une exploitation totale et sans merci des choses et des gens, ce régime qui a sacrifié à ses appétits les principes les plus sacrés, l'équilibre moral du monde, le respect essentiel de l'homme et de la vie humaine, atteint aujourd'hui, aux dernières limites de sa désastreuse expérience. Faire feu de tout bois : telle a été sa règle de conduite dans les colonies et en Algérie plus qu'ailleurs. Dans ce pays, entre autres, on a voulu créer, et pour représenter la civilisation française, une société nouvelle à l'aide des proscrits et des bagnards. On a appelé les légionnaires de la fameuse Légion étrangère les « pionniers » de la civilisation, alors que tout le monde sait qu'avec un ramassis de transfuges plus ou moins douteux, endurcis, souvent aigris par leurs déboires, on ne peut prétendre à une œuvre civilisatrice digne de ce nom. On a voulu faire table rase de tout ce qui existait auparavant : langue, culture, sociétés locales. On a tout détruit et tout profané pour ne rien construire à la place sinon des simulacres de vie et des apparences de morale. Les éléments, les « pionniers » du colonialisme se recrutent le plus souvent au petit bonheur parmi une foule d'incapables qui abandonnent le travail honnête et digne de leur pays pour jouir de la facilité et des privilèges de toutes sortes que leur offrent les terres conquises.

Le prestige néfaste qu'exerce sur l'esprit des gens le simple mot d'Empire, fait commettre des erreurs de jugement et de simple logique tout à fait paradoxales.

Ainsi, la jeunesse française qui est sollicitée aujourd'hui plus que jamais par les tâches les plus vitales et les plus indispensables à la reconstruction de son pays détruit, de ses villes désertes, de ses campagnes désolées, de sa population dont la natalité est en régression, la jeunesse française dont les devoirs sont d'une urgence

extrême, n'est-elle pas invitée souvent par son gouvernement à aller dans les colonies, à quitter la besogne immédiate, à désertier le labeur indispensable pour peupler des terres lointaines ?

Quant à l'échec, au flasco matériel, il est de taille. Un équipement social presque inexistant, une armature industrielle faisant défaut, des réalisations frappées de décadence, tout donne l'impression de l'incapacité ou du luxe égoïste et inutile lors-

qu'il s'agit de gâter les colons au détriment des Algériens.

Il est facile, après tout cela, de porter nos jugements sur les aptitudes du Colonialisme et, mieux encore, de fixer la limite proche ou lointaine vers laquelle tendent, d'un côté, les efforts *positifs* d'un peuple qui va au-devant de son avenir, et de l'autre les reculs *négatifs* de la machine coloniale.

MASSACRE AU CAMEROUN

Nous publions ci-dessous un article extrait de la Vérité du 22 décembre 1945. organe de la section française de la IV^e Internationale, qui traite des événements du 24 septembre dernier :

Malgré le filtrage sérieux des nouvelles, nous pouvons publier aujourd'hui les renseignements suivants sur le massacre du 24 septembre dernier :

Le droit syndical professionnel est appliqué au Cameroun depuis septembre 1944. Huit mois plus tard, 5.000 travailleurs étaient syndiqués à la C.G.T. malgré les menaces d'excommunication brandies par les curés catholiques contre les indigènes qui se syndiqueraient.

Les colons de l'A.O.F. et de l'A.E.F. se réunirent en « Etats Généraux » à Douala le 2 septembre 1945 pour étudier les moyens de briser l'organisation syndicale.

Quinze jours plus tard, les Unions syndicales locales de Douala et de Yaoundé avaisent vainement les maires de ces villes que les colons préparaient des provocations sanglantes.

Le 20 septembre, une grève éclate dans les ateliers du chemin de fer du Nord à Douala, sans décision du Syndicat qui demande la reprise du travail.

Mais le 21, un mystérieux coup de téléphone, dont le gouverneur se refuse à faire rechercher l'auteur, annonçait aux grévistes que la grève générale était décidée pour le 24. Le 24 des cortèges d'affamés parcoururent la ville, des vivres furent pillés sur le marché.

Les colons qui avaient déjà ouvertement, dans des réunions, fait le compte de leurs armes, tirent immédiatement et tuent neuf indigènes. Prétendant que leurs vies et leurs biens sont menacés, ils obtiennent du gouverneur des mitraillettes et des fusils-mitrailleurs, alors qu'aucun des manifestants n'était armé. Leur premier but est alors d'exécuter les blancs Soulier et Lalaurie, dirigeants syndicaux — car la soi-disant solidarité raciale et nationale n'est bonne à proclamer que pour mieux pressurer l'indigène et disparaître devant les intérêts de classe — et tous les responsables syndicaux indigènes. Lalaurie, véritablement assiégé et mitraillé dans sa case, riposté et tue un des assaillants, Olivier, secrétaire de la Cham-

bre de commerce. La police intervient alors, s'empare de Soulier et Lalaurie et devant les menaces des colons d'envahir les locaux de la police, sur ordre du gouverneur, envoie en avion les prisonniers à Brazzaville; l'avion décolle, mais demi-tour au bout de 30 minutes dès l'atterrissage, Soulier et Lalaurie sont livrés aux colons qui les frappent jusqu'au sang, les blessent, les insultent, les traînent dans toute la ville, pour finalement se préparer à les exécuter sur la place publique.

Soulier et Lalaurie sont repris par la police. Les colons échouent dans un coup d'Etat destiné à remplacer le gouverneur Nicolas par l'administrateur Vergès qui dirige les opérations. La tuerie continue dans les quartiers indigènes où l'aviation mitraille la population. Deux tirailleurs noirs, qui refusent de tirer sur une femme, sont fusillés. Il y a tellement de morts que les colons doivent jeter les cadavres dans la rivière Dibamba. Le communiqué officiel annonce 8 morts, 22 blessés. En réalité, on ignore le nombre réel des victimes ; on sait seulement que sur la population recensée à Douala, il y eut 30 morts ; mais Douala est un port avec une nombreuse population venue du reste du pays.

Actuellement, Soulier est en résidence surveillée. Lalaurie emprisonné a vu les trois avocats du Cameroun refuser de le défendre, ce qui n'est guère étonnant quand on sait que l'un d'eux, Viazzi, aurait trempé activement dans tout cela. Une amende de 500.000 fr. a été infligée à la ville de Douala. Les mêmes événements allaient se passer à Yaoundé, où ils ont pu être évités grâce au Syndicat, ce qui n'a pas empêché les Français syndiqués d'être déplacés « dans un but de sécurité » (!) Le gouverneur lui-même a dû reconnaître que le Syndicat est en dehors de ces événements et que ses dirigeants ont tout fait pour les éviter.

Quelle leçon se dégage de tous ces événements ?

1° Comme dans tous les pays coloniaux, un éveil se manifeste parmi les indigènes du Cameroun malgré les efforts persévérants de l'administration française, brillamment secondée en cela par des missionnaires, pour les maintenir dans l'ignorance et l'obscurantisme.

2° Si des provocations aussi ouvertes ont des chances de succès, la cause en est la misère des salaires infiniment plus bas que le coût de la vie. Dions à titre d'exemple que les manœuvres gagnent de 3 à 10 fr. par jour, qu'un ouvrier qualifié touche un salaire variant de 100 à 400 fr. par mois, alors que, dans une ville comme Yaoundé, il faut à une famille de 5 personnes une moyenne de 50 fr. par jour pour vivre. La sous-alimentation est une des causes de la mortalité très élevée parmi les indigènes et du dépeuplement rapide du Cameroun.

La C.G.T. doit exiger que cesse le système de recrutement obligatoire de la main-d'œuvre par rafles et arrestations massives.

3° Il faut souligner et dénoncer la collusion étroite de l'administration française avec les bandits impérialistes : un administrateur dirige les massacres, le gouverneur ne fait rien pour les empêcher et aujourd'hui, quand la C.G.T. décide d'envoyer au Cameroun un représentant, le Ministère des Colonies commence par s'y opposer, craignant sans doute de froisser ses amis les exploités de là-bas.

Camarades des Syndicats, vous devez apporter tout votre soutien à vos frères de classe du Cameroun, exploités plus ouvertement encore que vous ne l'êtes. Dans vos sections, dans vos organismes de parti, faites voter des motions pour :

1° l'exercice complet du droit syndical aux colonies, le soutien actif de la C.G.T. aux revendications des travailleurs coloniaux ;

2° l'envoi d'une Commission d'enquête de la C.G.T. et des partis ouvriers ;

3° la libération immédiate de Soulier et de Lalaurie ;

4° l'arrestation des colons assassins, la révocation immédiate des administrateurs qui, comme Vergès, ont été parmi les organisateurs de cette provocation ;

5° la levée immédiate de l'amende de Douala.

Solidarité totale avec les travailleurs coloniaux !

GREVE AU CONGO BELGE

Nous publions ci-dessous un article du 15 décembre 1945 extrait de La Lutte Ouvrière, organe de la section belge de la IV^e Internationale, qui analyse et prend position sur les violentes grèves qui ont récemment déferlé sur le Congo belge.

LE RÉVEIL DE L'AFRIQUE NOIRE

Coupés du Congo comme du reste du monde durant les longues années de l'occupation, les travailleurs belges n'ont pu se rendre compte des profondes transformations qui se sont produites dans la colonie de leurs exploités. La fiévreuse industrialisation y a rapidement développé un prolétariat indigène, dont la cohésion et la conscience de classe semblent augmenter en rapport même avec son accroissement numérique. La lutte de classe s'y est manifestée à maintes reprises depuis cinq ans, d'abord sous une forme purement spontanée de mouvements de révolte, puis, de plus en plus, sous une forme organisée de mouvements revendicatifs, employant toutes les méthodes d'action, allant de la grève à l'occupation des entreprises et à la manifestation armée.

Le dernier mouvement gréviste pourtant dépasse, en ampleur et en importance, tous les mouvements précédents. D'un bout à l'autre du pays, le prolétariat s'est lancé dans la lutte contre les trusts rapaces qui l'exploitent sauvagement. Ses revendications seront familières à tous les travailleurs belges : adapter les salaires au coût de la vie, diminuer les heures de travail, assurer

des pensions et des assurances sociales dignes. Plus clairement encore qu'en Belgique, l'Etat oppresseur se met au Congo aux côtés des négriers. C'est à coups de fusils que les représentants du ministre Godding, homme de main du Comptoir Colonial et très « démocratique » allié des dirigeants réformistes et staliniens, a brisé la première vague de l'offensive prolétarienne au Congo.

La position officielle des grands partis ouvriers envers le mouvement revendicatif des travailleurs congolais restera une honte qu'ils n'effaceront plus. Tous les discours et tous les articles fielleux ne pourront faire oublier que les chefs « socialistes » ont commencé par excuser cyniquement les sanglantes interventions dictées par la Société Générale pour se taire ensuite sur un sujet aussi inopportun.

Aucune démagogie ne pourra faire oublier que les chefs staliniens, continuant à siéger amicalement à côté de ceux qui sont, directement ou indirectement, responsables des massacres de Matadi, se font les défenseurs les plus acharnés de « notre » colonie dont ils veulent rendre le régime un peu plus « souple » afin « d'éviter des troubles » !

Etranges « disciples » de Marx, en vérité, qui nous apprit que « le prolétariat blanc ne peut être libre aussi longtemps que le prolétariat noir ne s'est émancipé » ! Etranges « disciples » de Lenine qui a déclaré la lutte pour l'indépendance des colonies une des tâches les plus importantes du prolétariat mondial !

Face aux négriers colonisateurs, à leurs avocats et complices, les trotskystes appellent les ouvriers belges à exprimer par leurs actes leur plus entière solidarité avec leurs

frères congolais. Ceux qui enchaînent les noirs à l'esclavage sont ceux qui nous font trimer pour des salaires insuffisants. Ceux qui refusent aux indigènes une pension digne sont ceux qui condamnent nos vieux pensionnés à un régime de famine. Ceux qui font massacrer les grévistes de Matadi sont ceux qui préparent une nouvelle dictature en Belgique. Ce sont les 125 familles, les gros capitalistes, les hommes des trusts et des banques. Contre eux, prolétaires belges et congolais ne forment qu'un front ! Chaque victoire de nos frères congolais renforce la position de la classe ouvrière belge. Chaque recul qu'imposeront aux masses congolaises les satrapes de Léopoldville rendra plus hautain, plus exigeant et plus provocant notre propre patronat exploiteur !

Dans les réunions syndicales, dans les réunions du P.S.B. et du P.C., les militants ouvriers doivent voter des motions de protestation contre la brutale répression des grèves congolaises. Les Syndicats des travailleurs blancs au Congo, comme la F.G.T.B., doivent proclamer hautement leur solidarité avec le prolétariat indigène. Tous les efforts doivent être entrepris pour faciliter et organiser la lutte de nos frères noirs. Toute l'aide matérielle, tous les moyens d'éducation doivent leur parvenir au plus vite. Les partis ouvriers doivent être acculés à prendre position ouvertement. *Les travailleurs belges se solidariseront-ils avec les maîtres d'esclaves et leurs gardes-chourmes, ou avec les masses opprimées qui, enfin, se sont réveillées à la lutte émancipatrice ?*

GREVES A LEO ET A MATADI

Depuis le mois dernier, les grèves se font sentir presque dans tous les coins de Léopoldville.

Ce furent d'abord les travailleurs de la C.F.M.L. (transports) qui firent grève, protestant contre le régime alimentaire et réclamant une ration en francs. (1)

La police arrêta quelques indigènes soupçonnés d'être les meneurs du mouvement. Les grévistes, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, se portèrent devant le commissariat de police poussant des cris de colère. Ils décidèrent de ne pas quitter les lieux aussi longtemps que les détenus ne seraient pas libérés. Ayant reçu satisfaction, ils reprirent le travail. La grève avait duré trois jours.

Le mois de novembre a connu le plus grand nombre de grèves enregistrées jusqu'à présent : 70 pour cent des travailleurs y participèrent.

Les ouvriers de la Synkin, Citas port, Comuélé, Bata N'Dolo, Amato, Athena, ceux des entrepreneurs Crombez et Diacomichalis se mirent spontanément en grève, réclamant une augmentation du salaire journalier, les uns de 10 fr., les autres de 20 fr.

Comme un seul homme, tous les ouvriers se rassemblèrent devant les portes d'entrée de leurs sociétés, barrant le passage et me-

naçant tous ceux qui voulaient faire le jaune. A la Comuélé, un ouvrier fut frappé et dut être transporté à l'hôpital.

Plusieurs employeurs essayèrent en vain d'intimider leurs ouvriers et de les amener à reprendre le travail moyennant une augmentation du salaire journalier de 2 fr. Tous les ouvriers répondirent à haute voix qu'une telle augmentation ne changeait rien à leurs conditions d'existence. La Brasserie convoqua tous les travailleurs et leur promit une augmentation pour le 2 janvier 1946. « D'accord, répondirent-ils, mais nous recommencerons également à travailler le 2 janvier. » Toutes les interventions de la police furent sans effet.

Cet fut ensuite le tour des ouvriers de la Forescom, de la Régie des Eaux, des H.C.R., de la Colectric, de la Sabena, de la Matéba.

A la Forescom, comme partout ailleurs, les ouvriers veillaient surtout à ce que les employés participent à leur mouvement. Ceux-ci, trop peu nombreux, devaient d'ailleurs s'incliner devant cette masse d'enragés, sous peine d'être battus. Dans cette société, les employés furent durement frappés par la direction : 6 furent révoqués.

Enfin, ce furent les ouvriers de l'Interfina et de la Navigation qui partirent en grève pour des augmentations de salaires. Ils manifestèrent dans les rues de la ville. La police, voyant le mouvement prendre de l'ampleur, décida de prendre des mesures. Le gouvernement réquisitionna des grévistes jugés indispensables à la bonne marche du travail et procéda à des arrestations en masse dans toutes les avenues et les rues de la cité indigène. Les grévistes non en règle furent condamnés et la vente des boissons, tant européennes qu'indigènes, fut interdite.

Le travail semble reprendre un peu partout, mais la grève couve encore dans beaucoup d'entreprises. Déjà à la Chanic Basoko, les ouvriers viennent de cesser le travail, à l'exception des employés qui continuent à travailler sous la protection de la police.

Nous apprenons en dernière heure que tous les travailleurs de Matadi sont en grève. Suivant les informations officieuses, les grévistes ont saboté les rails et les fils téléphoniques et se sont réfugiés dans les montagnes.

Déjà un contingent de soldats a quitté Léopoldville à destination de Matadi afin de parer au danger. Nous attendons de plus amples informations.

LUPUTU

P.S. — Depuis lors, la presse a communiqué la collision entre les grévistes et la troupe à Matadi. Des barricades furent prises d'assaut et les travailleurs furent expulsés de force de la Centrale électrique qu'ils avaient occupée. Le communiqué officiel parle de 6 morts et quelque 10 blessés. Le nombre réel des victimes est cependant bien supérieur.

Le correspondant, un indigène, veut dire : argent. Par cette revendication, les indigènes protestent contre les salaires en nature, qui est à l'avantage des exploités.

DOCUMENTS

A L'ARRIERE-PLAN DES EVENEMENTS D'INDONESIE

par S.-H. VAN WILJK

(L'auteur est un socialiste hollandais. Avant la guerre, il était rédacteur du *Fundament* ; pendant la guerre, il a fait trois ans de captivité dans les camps de concentration de Vught et de Dachau. Cet article a été traduit du journal de la gauche socialiste hollandaise, *De Vlam* et retraduit de la revue anglaise *Left*.)

« Les Français sont de nouveau à Saïgon. — Le gouvernement annamite est arrêté. — L'Abyssinie réclame l'Erythrée et la Somalie. — L'Egypte réclame le départ des Britanniques. — Le Parti du Congrès demande l'indépendance des Indes. — En Indonésie, Soekarno proclame la République. »

L'épuration et la réorganisation de notre propre vie sociale, nous avaient amené à faire trop peu de cas de telles manchettes de journaux, jusqu'au jour où nous fûmes brutalement tirés de nos rêves par la déclaration du général britannique Sir Philip Christison, reconnaissant provisoirement un gouvernement indonésien et demandant au gouvernement des Pays-Bas d'en prendre acte.

Nous nous frottâmes les yeux, ne pouvant comprendre. Ne nous rappelions-nous pas une déclaration de la reine Wilhelmine remontant au 7 décembre 1942 ? Ne prévoyait-elle pas le royaume d'Indonésie rétabli après la guerre sur la base d'une association complète ?

« Je sais, disait-elle, qu'aucune union politique et nationale ne pourrait subsister

à moins qu'elle ne soit soutenue et appuyée par la confiance et l'adhésion volontaire de la majorité de la population. »

Le Secrétariat des colonies hollandaises n'a-t-il pas non plus, le 17 juillet, affirmé que la Hollande n'avait aucune intention de conquêtes coloniales et qu'elle irait même jusqu'à laisser aux millions d'Indonésiens la liberté d'accéder au rang que leur confère le fait d'être membre du royaume de la reine Wilhelmine ? Le D^r van der Plas, représentant du gouvernement en Indonésie, ne s'est-il pas exprimé, lui aussi, en des termes semblables ?

Que veulent ces populations et quel but poursuivent-elles ? L'indignation du journal *Handelsblad Trouw* — est-elle justifiée ? — contre ces extrémistes fourrant leur nez dans notre cuisine démocratique, *est-elle ? NON, MONSIEUR, que non !*

Il ne s'agit pas d'un *coup d'Etat*, montré par des traîtres ou par des collaborateurs des Japonais. Il s'agit de la Libération d'un peuple qui nous présente maintenant la note de trois siècles d'impérialisme.

Oui, Monsieur ! C'est une rébellion qui couvait depuis longtemps et qui, maintenant éclate en flammes, non seulement en Indonésie, mais aussi en Syrie, en Egypte, aux Indes. C'est le fruit d'une longue évolution. C'est une graine qui a germé et grandi dans l'obscurité pour s'épanouir maintenant en une fleur, immense.

Ceux qui ont pris sa direction ne sont pas des gardes noirs comme veut les présenter la presse réactionnaire, ce sont des hommes qui, inlassablement, durant des an-

nées se sont dressés pour la libération de leurs compatriotes et qui ont lutté et souffert pour leur cause. Le cri : « Le dernier jour des Hollandais à Java », n'est pas du tout d'invention japonaise. Il est né dans le « Max Havetaar de Multatuli ».

Le mouvement de l'autonomie de l'Indonésie remonte déjà au début de ce siècle. Voici les traits essentiels de son histoire :

Boedi Oetomo, tel était le nom de la première Association indonésienne. Fondée en 1908, elle avait pour but l'amélioration de la situation économique des fonctionnaires indigènes et le développement du niveau culturel des masses populaires. L'effort de ces intellectuels était dirigé vers l'obtention d'une situation égale à celle de leurs collègues hollandais. Il y eut ensuite, en 1909, la :

Sarekat Dagang Islam. C'était surtout un front uni de commerçants dirigé contre leurs concurrents chinois. Voyant que le nombre des adhérents augmentait, ses membres changèrent son nom en :

Sarakat Islam (ce qui signifie : Union Musulmane). Ceci se passait en 1909, sous la direction de R. O. S. Tjokro-Aminoto, employé de commerce à Soerabaya. Le but de l'organisation était limité au développement culturel des populations musulmanes. Pendant la première guerre mondiale, la S. I. enregistra l'adhésion de plusieurs millions de membres dans l'Indonésie tout entière.

L'Union Sociale Démocrate Indienne fut fondée en 1914 par des socialistes hollandais. Pendant la première guerre mondiale, chez elle aussi, le nombre d'adhérents augmenta considérablement. Elle créa divers Syndicats s'occupant des intérêts personnels des travailleurs indonésiens. La Révolution russe cependant fit une si profonde impression qu'il fallut changer le nom de l'organisation en

Parti communiste indonésien. Ce parti n'accepta dans son sein que des Indonésiens. La plupart de ses membres appartenaient à d'autres organisations, spécialement à la *Sarakat Islam*. Ils formèrent une gauche et se montrèrent surtout actifs dans le travail des Syndicats.

Au Congrès de 1921, les communistes bien connus : Samaoen, Tan Maika et Darsono abandonnèrent la direction du parti, il s'en suivit une « épuration » qui amena à sa tête des groupes S. I. « rouges » à côté des « blancs ». Le nombre des partisans augmenta et la lutte s'intensifia particulièrement sur le terrain économique. En 1923, le gouvernement mit en vigueur une loi, l'article 161 B 15, considérant comme délit le fait de fomenter des grèves. En vertu de cette loi, les chefs furent soit exilés, soit emprisonnés. Le résultat de ceci fut :

La rébellion de 1926-27. L'atmosphère était très orageuse dans l'Ouest de Java et dans l'Ouest de Sumatra et ce fut là que se produisit l'explosion. La rébellion fut écrasée dans le sang ; des centaines de révoltés furent tués, tandis que des milliers d'autres prirent le chemin des camps de concentration de Boven-Digoel où beaucoup moururent. C'est ainsi que s'acheva brutalement son évolution. Mais à ce moment surgit un

nouveau mouvement qui devait rallumer l'étincelle. Déjà en 1908 existait en Hollande

L'Union Indienne, qui était une organisation d'étudiants. Elle voulait renforcer une bonne camaraderie entre étudiants en Hollande. Cependant, en 1913, deux jeunes gens, Soerardi Soerjaningrat et Tjipto Mangoe-koesoemo, adhèrent à l'Union et lui donnèrent un caractère politique. En 1922, on prit la décision d'en exclure les membres hollandais et son nom fut changé en :

Union Indonésienne, ayant pour devise l'indépendance « Indonesia Merdeka » (Libre Indonésie). L'année suivante, une fois encore, le nom fut changé en

Perhimpunan Indonesia. Les fondateurs de la P.I. furent Mangoenkoesoemo, Mohammad Hatta et Sartono. A mon avis, l'importance de la P. I. ne peut pas être sous-estimée surtout si l'on considère l'attention du gouvernement des Pays-Bas en Indonésie à ne tolérer aucune forme d'activité pour l'émancipation dans les Indes Orientales. La P.I. forma en Hollande un certain nombre d'intellectuels pour un travail éventuel en Indonésie ; à leur retour, ils obtinrent des postes importants dans leurs partis nationaux respectifs.

Pendant de nombreuses années, la P.I. fut affiliée à la Ligue Antiimpérialiste. Il y eut cependant rupture à cause d'une divergence sur le système de propagande de la section des Pays-Bas. La P.I. à ce moment-là penchait fortement vers les idéaux communistes et même à l'heure actuelle, elle compte parmi ses membres quelques communistes. Parmi les vétérans de la P.I., il y a Mohammad Hatta, maintenant vice-président de la République indonésienne. Il est né le 12 août 1902 à Fort de Wock. Il vint de bonne heure aux Pays-Bas et devint bientôt la figure centrale de la P.I. Il eut des discussions dans des milieux différents et écrivit des articles et des pamphlets où il développait sa politique de l'Indépendance avec une conception entièrement marxiste. Il était affilié à la I.L.P. (O.S.P.). Il représenta l'Indonésie au fameux Congrès anti-impérialiste qui se tint au Palais Egmont à Bruxelles où il fut nommé membre du Conseil général. Pendant qu'il était là, il prit contact avec les meilleurs éléments du mouvement colonial, tels que Jawaharlal Nehru, Sen Katayama et d'autres.

Au début de 1930, il revint en Indonésie où il devint le chef du Pendidikan Nasional Indonesia. C'est pendant qu'il assumait ces fonctions qu'il fut interné à Neira. Il n'en fut libéré, si je comprends bien, que sous l'occupation japonaise. Nous trouvons en Hatta un représentant de l'antiimpérialiste socialiste responsable, de formation scholastique et d'une grande expérience à la fois théorique et pratique. C'est le genre d'homme à ne vouloir en rien sacrifier ses principes. Il acquit sa science politique en grande partie au Congrès national indien et de ses chefs Gandhi et Nehru. Il se peut que, par certaines de ses conceptions et de ses méthodes tactiques, il s'éloigne d'eux, mais beaucoup de leurs « pensées » apparaissent dans ses écrits. On peut supposer en toute sécurité qu'il ne s'est jamais départi de ses principes sous l'occupation japonaise. S'il a

accepté des « offres » japonaises, c'est parce qu'il pensait seulement qu'elles lui fourniraient des occasions de préparer le terrain pour l'indépendance nationale de l'Indonésie.

Un centre d'activité spirituelle fut lancée, en 1925, par un certain D^r Soetomo, sous forme de :

Clubs d'Etude Indonésiens. Les sujets étaient délibérément choisis pour réveiller la conscience nationale, science politique et une connaissance des conditions et des besoins sociaux généraux. Les Clubs refusèrent de collaborer avec l'administration gouvernementale et le D^r Soetomo refusa l'invitation de devenir membre du soi-disant Conseil du peuple (Volksraad). Le chef du Club d'Etude à Bandoeng était le D^r Soekarno, qui avait fait ses études à l'Université des Sciences Techniques de cette ville. Soekarno, qui est maintenant le président de la République indonésienne, était indissolublement associé au

Parti National Indonésien. Après la dissolution du Parti communiste indonésien, la direction politique fut privée de ses plus importants leaders.

Par la création du P.N.I., le peuple retrouve des chefs avec des intellectuels tels que le D^r Soekarno, Tjipto Mangoekoesoemo et d'autres hommes de formation universitaire. Indonesia Merdeka (Indonésie Libre), tel était le mot d'ordre du parti et la non coopération, ses méthodes. De bien des façons, il y avait similitude dans les principes entre le P.N.I. et le mouvement de Gandhi aux Indes (non coopération, confiance en soi, prise de conscience nationale). Il se concentra sur la résistance aux innombrables lois de répression de la législation coloniale qui les baillonnaient.

Beaucoup de leaders étaient et sont des socialistes déclarés ; c'est leur socialisme qui les guide dans leurs efforts pour la liberté ; et c'est leur nationalisme qui leur apporte la force des masses.

En dépit des mesures prises par le gouvernement, le P.N.I. conquiert le grand public. Un exemple de ses difficultés apparaît dans un compte rendu du II^e Congrès du Parti dans le journal *Het Volk* du 1^{er} janvier 1929. On y lit :

« Le D^r Soekarno monta à la tribune. éhaleureusement acclamé par l'assistance. Il déclara qu'il allait parler du suffrage des femmes et soutint que l'indépendance de l'Indonésie était et demeurerait la condition *sine qua non* de l'émancipation et l'amélioration des conditions de la femme. La police intervint juste à ce moment pour faire descendre l'orateur de la tribune. »

On fit toute une série de perquisitions dans chaque maison en décembre 1929 et puis suivit le procès public des leaders du P.N.I. Ils se défendirent en affirmant qu'ils ne désiraient atteindre leur but que par des moyens pacifiques, mais ils furent condamnés comme révolutionnaires. Soekarno fut condamné à 4 ans d'emprisonnement. A la fin du jugement, le P.N.I. fut dissout et la direction reprise par l'aile droite avec Sartono et Sastroamidjojo, qui constitua en 1931, le

Parti Indonésien. Le but ultime restant le même qu'auparavant : une Indonésie li-

bre, à cette différence près que la nouvelle organisation adopta une procédure parlementaire plus ou moins démocratique. Une fois libéré, Soekarno adhéra à l'Exécutif. Cependant, l'aile plus radicale se jeta dans le parti dont on a déjà parlé :

Pendidikan National Indonesia qui associait le socialisme démocratique à l'indépendance, et qui avait Mohammad Hatta pour chef. Les deux organisations travaillèrent ensemble jusqu'au moment où Soekarno et Hatta furent arrêtés tous les deux. Ce fut la fin de l'existence de ces partis et la liquidation de tout nationalisme indonésien organisé fut complète lorsqu'on proclama que tous les meetings (réunions) des groupes de gauche seraient interdits.

Le **Parindra (Partai Indonesia Rajat)** qui suivit s'en tint religieusement à des méthodes parlementaires et s'occupa du développement culturel des Indonésiens. A cause des expériences désastreuses des partis plus radicaux, le Parindra eut un succès considérable et pendant un certain temps joua le rôle principal dans le mouvement national. Il apporta son adhésion semi-officiel au Conseil du Peuple (Volksraad) et en particulier à la

Pétition de Soetardjo. En juillet 1936, 4 membres du Conseil du Peuple proposèrent d'organiser une conférence entre les représentants des Pays-Bas et ceux des Indes Néerlandaises qui, sur un pied d'égalité, dresseraient un plan d'évolution graduelle par lequel les Indes Néerlandaises obtiendraient, mettons au bout de 10 ans, la situation de Dominion. Quel cas, le Conseil du Peuple deviendrait un Parlement et les Directeurs départementaux des ministres. La Constitution de l'Etat serait démocratique.

Ces propositions étaient bien loin des idées primitives du nationalisme indonésien, mais elles devançaient la déclaration de la reine Wilhelmine de 1942. Avec la guerre et l'occupation japonaise en Indonésie, il devenait nécessaire, pour le gouvernement hollandais, d'annoncer d'importantes concessions s'il voulait, rester en possession de l'Indonésie après la guerre. D'où cette déclaration.

Cependant, il n'est pas surprenant que les millions d'Indonésiens (qui, jusqu'en 1927 trouvaient leur foyer spirituel dans le S.I. et le P.K.I. et jusqu'en 1930 dans le P.N.I. et que le gouvernement néerlandais avait si brutalement traités) saisissent la première occasion offerte pour se dresser en force et pour renouveler leur demande d'indépendance.

On ne peut pas s'étonner non plus de ce que ces millions d'hommes qui sont en train de recevoir l'aide de millions d'autres encore qui ont souffert de la domination de terreur des conquérants japonais demandent maintenant plus que jamais leur liberté des maîtres anciens ou nouveaux.

Il faudrait se rappeler que ceux qui ont créé et qui ont supporté la « liberté naissante » ont toujours été des extrémistes. Ils étaient la minorité calviniste durant la guerre de 80 ans. Ils étaient la minorité inflexible durant l'occupation allemande de notre Hollande. Ils sont les nationalistes indonésiens.

DECLARATIONS ET RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LE CINQUIEME CONGRES PAN-AFRICAIN TENU A MANCHESTER, EN ANGLETERRE DU 13 AU 21 OCTOBRE 1945

Nous commençons dans ce numéro la publication des manifestes et résolutions adoptées par le V^e Congrès Pan Africain. Ce Congrès a la plus grande importance pour

la lutte des peuples noirs de l'Afrique et des Antilles. L'ensemble de ses travaux sera donc soumis à la discussion.

LA GRANDE LUTTE POUR LA LIBERTE DE L'AFRIQUE COMMENCE

par PATER ABRAHAMS

Chef des publications et du Service
presse de la Fédération Pan-Africaine.

GENESE DU CONGRES

Lundi 15 octobre 1945 s'ouvrit à Manchester, au Chorlton Town Hall, le V^e Congrès Pan-Africain. Il s'est poursuivi pendant une semaine. Environ 200 délégués, représentant pratiquement l'ensemble du monde Nègre, y assistaient. Ces délégués étaient mandatés par des organisations politiques, sociales et industrielles. Le mouvement syndical surtout était largement représenté. Le D^r W.E.B. du Bois, l'éminent érudit et écrivain Nègre-Américain, fut élu président du Congrès à l'unanimité.

Le présent Congrès est le plus grand et le plus représentatif qui ait jamais été appelé par des Africains et des populations d'origine africaine, à faire des projets et à travailler à la liquidation de l'impérialisme. Car, ainsi qu'il a été déclaré par la Fédération Pan-Africaine dans sa lettre ouverte au premier ministre, le fait de :

« Condamner l'impérialisme de l'Allemagne, du Japon et de l'Italie, alors que celui de la Grande-Bretagne est toléré, serait malhonnête et ce serait une trahison au regard des sacrifices, des souffrances, du labeur et de la sueur des masses populaires de ce pays. Tout impérialisme est un mal. C'est pourquoi la Fédération demande pour les peuples coloniaux le droit immédiat à la libre disposition d'eux-mêmes. Ce serait là un pas effectif vers la suppression des guerres. »

La bannière contre l'impérialisme, contre la domination politique et territoriale de l'homme par d'autres hommes, qui a longtemps et misérablement été traînée dans la boue, a été de nouveau levée. Elle a été levée de nouveau et maintenue haut par les représentants des masses coloniales. Par son comportement, la gauche européenne, à des rares exceptions près, a perdu ses droits à la direction de la lutte contre l'impérialisme. Ce V^e Congrès Pan-Africain a marqué la fin de son rôle directeur.

L'idée d'un Congrès Pan-Africain a d'abord été conçue et réalisée par le D^r du Bois à Paris, en 1919, alors qu'il était en France pour enquêter sur la condition des soldats nègres. Dans son autobiographie, le D^r du Bois a écrit de ce premier Congrès :

« Mon expérience à Paris en 1919 m'a convaincu qu'il y avait là une vision réelle et une nécessité pressante. Les contacts avec des nègres d'origines et de nationalités différentes, que j'eus alors, et à d'autres Congrès antérieurs, ainsi qu'au Congrès de la Race, ont été particulièrement suggestifs. Tels qu'ils se présentaient, mes projets n'avaient rien de spectaculaire, ni de révolutionnaire. Mais si, avec le temps, ils aboutissaient à une organisation mondiale d'hommes noirs capables d'opposer un front uni à une agression européenne, cela n'aurait certainement pas été au delà de mes rêves... En dehors de cela, il peut se faire qu'on arrive non pas à une guerre de race et à une opposition de race, mais à une coopération fraternelle plus large avec les maîtres blancs du monde et qu'on trouve une occasion heureuse pour un développement pacifique et accéléré du peuple noir. »

Le D^r du Bois a réuni un second Congrès Pan-Africain en 1921, un troisième en 1923 à Londres, Paris et Lisbonne, un quatrième à New-York en 1927 et l'on avait décidé d'en réunir un cinquième à Tunis en 1929, quand le gouvernement français mis son veto au projet et il n'eut pas lieu.

C'est le Congrès de 1921 qui attira le plus d'attention. Le *Times*, l'*Observer* et d'autres journaux en discutèrent largement à Londres. A Paris aussi il y eut d'abondants commentaires dans les journaux. Parmi les orateurs, il y avait Norman Leys, ancien fonctionnaire, dont le livre « *Barrière de couleur en Afrique Orientale* » est une mise en accusation ironique du plus retentissant non sens dont on abuse périodiquement

le monde avec les intentions noble de *Trusteeship*, etc. Parmi les autres vedettes de cette brillante assemblée dont Lord Olivier, on entendit Paul Ollet, souvent appelé le « Père de la Ligue des Nations ».

Cependant, tous ces Congrès ne furent pas réellement représentatifs. Ce fut le travail pionnier d'un seul homme, un travail immense, mais pas précisément du même caractère représentatif que celui du V^e Congrès Pan-Africain. Il n'y avait pas de délégués mandatés comme pour celui de Manchester.

L'idée du V^e Congrès naquit après la Conférence mondiale des Syndicats (Trade-Unions) à Londres en février 1945. Les délégués coloniaux de la Conférence des Trade-Unions furent invités à Manchester où justement se créait la Fédération Pan-Africaine. Il y eut une réunion officielle au cours de laquelle les représentants de différentes colonies échangèrent des informations et discutèrent de leurs problèmes respectifs. Au terme de ces discussions, Georges Padmore lança l'idée d'un Congrès mondial Pan-Africain. Elle fut chaleureusement accueillie. Les délégués l'introduisirent chez eux et en discutèrent avec leurs compatriotes. La réponse fut immédiate et le travail de l'organisation du Congrès fut mis en route.

L'INTERNATIONALE COLONIALE

Au début de cette année, une Conférence des Peuples Dépendants se tint à Londres. Elle ne fut pas aussi représentative que le V^e Congrès Pan-Africain. Des Indiens, des Cinghalais, des Birmans, des Africains, des Antillais et d'autres encore y prirent part. Des organisations de la Grande-Bretagne surtout étaient représentées.

Cette Conférence des Peuples Dépendants fut en grande partie une réunion de coordination de la lutte coloniale. Le succès de cette Conférence restreinte et l'élan chaleureux qu'a suscité l'idée d'un Congrès mondial Pan-Africain fit entrevoir la possibilité d'une Internationale coloniale.

La lutte coloniale est entrée dans une phase nouvelle. Il est important que la gauche de Grande-Bretagne et des autres pays impérialistes la reconnaissent. Les travailleurs coloniaux présentent actuellement une nouvelle forme de lutte militante, lutte sans chauvinisme étroit et racial. C'est une forme qui reconnaît clairement que la victoire sur l'hitlérisme ne pourra être définitivement assurée que lorsque les travailleurs des pays européens et leurs chefs trouveront dans les mots de la lettre ouverte au premier ministre :

« Le courage de regarder en face honnêtement le fait que l'impérialisme est une cause majeure des guerres. Le courage d'admettre que tous ces écrits mielleux et renommés qui posent la question d'une domination territoriale et politique de l'homme par d'autres hommes que leur peau soit blanche, jaune ou noire ne fait que reculer le jour où les maux de la guerre, avec leurs découvertes effrayantes et leurs tortures scientifiques, seront de nouveau lâchées sur l'humanité », et d'inscrire ce courage dans leurs actes une fois qu'ils l'ont trouvé. Ce serait faire là un pas de géant vers l'ère de la communauté humaine.

Les déclarations faites et les résolutions adoptées par le V^e Congrès Pan-Africain qui sont rapportées dans les pages suivantes reflètent très exactement les aspirations politiques, économiques et sociales des Africains et des peuples d'origine africaine. Elles constituent la plateforme programmatique sur la base de laquelle sera faite la lutte pour la libération nationale et l'émancipation sociale des peuples coloniaux.

DECLARATION DU 5^e CONGRES PAN-AFRICAIN AUX PUISSANCES IMPERIALES DU MONDE

Les délégués du V^e Congrès Pan-Africain croient en la paix. Comment en serait-il autrement lorsque depuis des siècles les peuples africains ont été les victimes de la violence et de l'esclavage. Cependant, si le monde occidental est toujours décidé à mener l'humanité par la force, les Africains en dernier ressort pourront en appeler à la force dans leur effort pour gagner la liberté même si la force les détruit eux et le monde.

Nous sommes décidés à être libres. Nous voulons l'instruction, le droit à une vie décente, le droit d'exprimer nos pensées et nos émotions et d'adopter et de créer des formes de beauté que nous voulons, sinon nous mourrions pour vivre.

Nous réclamons pour l'Afrique Noire l'autonomie et l'indépendance dans la mesure et dans toute la mesure où dans ce « Monde Un » il est possible aux groupements et aux peuples de se gouverner eux-mêmes tout en restant nécessairement liés à l'unité et à la Fédération mondiale.

Nous n'avons pas honte d'avoir été un peuple séculairement patient. Nous consentons maintenant encore à des sacrifices et à tous les efforts pour nous corriger de nos défauts trop humains. Nous ne voulons pas mourir de faim plus longtemps, alors que nous assurons toute les corvées du monde, afin de soutenir par notre pauvreté et notre ignorance une aristocratie perfide et un impérialisme discrédité.

Nous condamnons le monopole du capital et le règne de la richesse et de l'industrie privée pour de simples profits personnels. Nous souhaitons une démocratie économique puisque c'est là la seule démocratie vraie ; c'est dans ce sens que nous allons nous plaindre, réclamer, accuser. Nous ferons en sorte que le monde entende les caractères de notre malheureuse condition. Nous lutterons par tous les moyens pour l'amélioration de ces conditions.

MANIFESTE AUX TRAVAILLEURS COLONIAUX AUX PAYSANS AUX INTELLECTUELS DE L'AFRIQUE

Nous croyons aux droits de tous les peuples à se gouverner eux-mêmes. Nous affirmons le droit de tous les peuples coloniaux à contrôler leur propre destinée. Toute les colonies doivent être libérées du contrôle impérialiste étranger qu'il soit politique ou économique. Les peuples des colonies doivent avoir le droit de choisir leur propre gouvernement, un gouvernement sans limitations d'aucune puissance étrangère. Nous appelons tous les peuples des colonies à lutter pour ces fins, par tous les moyens à leur disposition.

Le but des puissances impérialiste est d'exploiter. En octroyant aux peuples coloniaux le droit à se gouverner eux-mêmes, ils feraient échec à leurs propres visées. C'est pourquoi la lutte des peuples coloniaux pour le pouvoir politique est le premier pas en avant et la condition nécessaire à l'émancipation complète, sociale, économique et politique.

C'est pourquoi, le V^e Congrès Pan-Africain demande aux travailleurs et aux paysans des colonies de s'organiser effectivement. Les travailleurs coloniaux doivent être à l'avant-garde de la bataille contre l'impérialisme. Vos armes (la grève et le boycottage) sont invincibles.

Le V^e Congrès Pan-Africain exhorte les intellectuels et les classes ouvrières des colonies à se réveiller et à prendre conscience de leurs responsabilités. La longue, très longue nuit est finie. En combattant pour les droits syndicaux, pour les droits à former des coopératives, pour la liberté de presse, de réunion, de manifestation et de grève, pour la liberté de lire la littérature nécessaire à l'éducation des masses, il vous faudra employer les seuls moyens par lesquels vous acquérez et conserverez vos libertés. Aujourd'hui, il n'y a qu'une seule voie qui mène à l'action efficace : l'organisation des masses.

Coloniaux et peuples dépendants du monde, unissez-vous !

RESOLUTION SUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE (adoptée à l'unanimité)

Nous, les délégués dûment accrédités des populations de l'Afrique Occidentale, unies en seul Peuple, déclarons :

1^o du point de vue politique :

a) que depuis la venue des Britanniques, des Français, des Belges et des autres nations européennes en Afrique Occidentale, on enregistre une régression au lieu d'un progrès, c'est là le résultat de l'exploitation systématique par ces puissances impérialistes étrangères. Les demandes d'Association, de Trusteeship, de Protectorat et système de Mandat, ne correspondent absolument à aucun vœu politique de la population de l'Afrique Occidentale ;

b) que la nature démocratique des institutions indigènes des populations de l'A.O. ont été brisées par des lois et des règlements odieux et oppressif et remplacés par des systèmes de gouvernements autocratiques qui sont hostiles aux vœux politiques des populations de l'A.O. ;

c) que l'introduction de réformes constitutionnelles ambitieuses dans les territoires africains ne sont que des tentatives hypocrites de la part des puissances impérialistes étrangères pour continuer l'esclavage politique de ces populations ;

e) que l'introduction d'un gouvernement indirect n'est pas seulement un instrument d'oppression, mais aussi un abus des droits des chefs indigènes de l'Afrique Occidentale ;

e) que les divisions artificielles et les frontières territoriales créées par les puissances impérialistes sont des interventions délibérées pour empêcher la réalisation de l'unité politique des populations de l'Afrique Occidentale.

2^o du point de vue économique :

a) qu'il y a eu une exploitation systématique des ressources des territoires de l'A.O. par les puissances impérialistes au détriment des indigènes ;

b) que les dirigeants impérialistes ont découragé et même contrecarré l'industrialisation de l'A.O. par les indigènes, ce qui est pour résultat de faire tomber le standard de vie au-dessous du minimum vital ;

c) que la terre, légitime propriété des Ouest-Africains passe graduellement dans les mains des gouvernements étrangers et dans celles d'autres agences, par le moyen de divers stratagèmes et ordonnances ;

d) qu'on n'a pas permis aux travailleurs et aux paysans de l'A.O. de créer des Syndicats indépendants ni des coopératives sans interférence officielle ;

e) que les industries minières sont dans les mains des monopoles et du capital financier étranger, ce qui donne pour résultat que partout où s'est développée une in-

dustrie minière, il y a eu une tendance pour dépouiller le peuple de sa propriété terrienne (au Nigéria et en Sierra Léone par exemple, les droits d'exploitation des mines sont la propriété du gouvernement britannique) ;

f) que le gouvernement britannique en Afrique Occidentale est virtuellement contrôlé par un front uni de commerçants dont l'objet principal est l'exploitation du peuple et de laisser l'indigène sans ressources économiques ;

g) que, lorsque un pays est réduit à ne compter que sur une seule récolte pour un seul marché monopolisateur et est obligé de cultiver uniquement pour l'exportation pendant qu'au même moment ses paysans et ses travailleurs se trouvent sous l'étreinte du capital financier, il est alors évident que le gouvernement de ces pays est incapable de prendre à sa place des responsabilités économiques.

3° du point de vue social :

a) que les organisations et les institutions démocratiques des peuples de l'A.O. ont été désorganisées, que la domination étrangère n'a pu améliorer l'instruction ni l'état de santé, ni assurer l'alimentation des populations de l'A.O., mais au contraire à tolérer l'ignorance des masses, un état de santé déplorable, une sous-alimentation, la prostitution et bien d'autres maux sociaux encore ;

b) que la christianisation organisée en Afrique Occidentale s'identifie avec l'exploitation économique et politique des populations de l'A.O. par des puissances étrangères.

En conséquence, Nous, Membres de la Délégation de l'Afrique Occidentale déclarons que :

l'indépendance complète et absolue pour tous les peuples de l'Afrique Occidentale est la solution unique des problèmes actuels.

(A suivre)

ADRESSE DE LA CONFEDERATION GENERALE DES SYNDIQUES EUROPEENS DU CONGO BELGE A LA CONFERENCE MONDIALE A PARIS

(Extrait de Congo Travail, organe de
la C.G.S. de novembre 1945.)

La Confédération Générale des Syndiqués européens du Congo belge (C.G.S.), groupant 4.000 membres pour une population blanche totale de 32.000 Européens, occupée par une lutte intense et immédiate contre l'oppression capitaliste, de nature moyennageuse, qui règne au Congo belge depuis des décades, n'a pu déléguer de représentant au Congrès de Paris.

Le C.G.S., Syndicat unique, travaillant exclusivement sur le plan économique, et tenant sous sa dépendance toute l'activité de la colonie, déclare :

1° souhaiter une prompte entente de tous les travailleurs de la terre, entente libérée de tous les préjugés qui ne cadrent pas exactement avec le travail : production et répartition des produits fabriqués ;

2° qu'il y a urgence à relever le bien-être du prolétariat en mettant tout en œuvre, même la grève mondiale s'il le fallait, pour :

a) assurer la satisfaction de l'état de besoins des individus ;

b) éliminer le désastre des guerres : il suffirait d'une grève du prolétariat pour empêcher toute guerre ;

3° que le prolétariat doit envisager immédiatement toutes les mesures utiles, même par prise de pouvoir, pour éviter la crise économique mondiale imminente et les guerres qui suivront inéluctablement.

La seule solution est le planing mondial avec offre de compensation, basant les échanges sur la valeur « heures de travail » de chaque matière échangée, seule valeur égale dans le monde entier ;

4° que la sécurité sociale doit être réalisée partout, non par le système de la capitalisation qui a fait faillite, mais par la répartition immédiate, seul procédé à l'abri des dévaluations ;

5° que le syndicalisme ne doit avoir aucun préjugé ni de race, ni de couleur, ni de nationalité, ni de religion. Dans cet ordre d'idées, la C.G.S. a entrepris l'éducation sociale et syndicale des noirs du Congo ;

6° que dans les programmes scolaires des notions précises doivent définir l'action syndicale et sa raison d'être. Malgré soixante années d'existence, le syndicalisme est mal compris, même par beaucoup de travailleurs, faute d'une éducation adéquate et grâce à l'éducation conformiste enseignée en vertu de programmes toujours en retard d'une génération sur le progrès social ;

7° que le Bureau International du Travail doit recevoir un statut parallèle ou intégré à la permanence syndicale mondiale.

La Confédération Générale des Syndiqués du Congo belge (C.G.S.) ayant réalisé le principe du Syndicat national unique par sections régionales avec sectionnaires responsables, commissaires provinciaux et bureau permanent avec trois secrétaires, organisation ne tenant compte ni des professions, ni des entreprises, souhaite qu'une formule identique soit proposée.

La C.G.S. déclare que la fraternité des travailleurs est la seule vertu qui puisse créer sur terre l'égalité et la liberté.

C.G.S.

LA LUTTE DES TIRAILLEURS INDOCHINOIS EN FRANCE

Nous publions ci-dessous des extraits d'un article paru dans le Parisien Libéré du 4 janvier 1946, intitulé : « A Agen, chez les irréductibles. » Cet article nous donne une idée partielle des conditions de lutte et de la volonté opiniâtre des ouvriers et soldats indochinois d'en finir avec toute une époque de terreur et de rapines coloniales. La lutte des ouvriers et des soldats indochinois en France est un exemple de volonté et d'abnégation dont nous devons tous nous inspirer :

... Voici la caserne Toussaint. Je regardai le soldat grelottant qui montait la garde à son entrée : un Français. Et Français étaient aussi les occupants du poste de police ainsi que les hommes de corvée. Inutile de chercher les tirailleurs annamites tous en grève dans leurs chambrées.

Ce refus collectif de tout service, dure depuis le 18 octobre. Par un message que m'apporteront les porte-parole des tirailleurs j'apprendrai vite qu'il est la continuation d'une grève de la faim de 24 heures :

« Nous reconnaissons parfaitement, y est-il dit, que cette grève ne devrait pas avoir lieu, étant donné que nous sommes en uniforme, mais l'amour ardent et profond de notre patrie nous fait oublier la discipline militaire et nous pousse à agir ainsi. »

Dans, le 18 octobre, la garnison d'Agen jeûna durant 24 heures, puis se remit à manger, mais demeura les bras croisés, tuant le temps à tenir des meetings dans ses chambrées. Une quinzaine de sous-officiers indigènes sont les chefs connus du mouvement, cependant que trois sergents et l'adjudant Mao qui nous demeurent fidèles sont sans cesse menacés de mort. Pour les sous-

traire à un attentat le colonel Onofri décide de les faire changer de garnison. Leur départ va avoir lieu quand, le 11 novembre, le drame éclate.

Il est 5 heures du matin. Dans la grande salle de l'infirmerie, où l'adjudant Mao et 9 Annamites sont en traitement, pénètre un Indochinois. Il dirige sur les malades le faisceau d'une lampe électrique, leur crie de se cacher la tête dans les couvertures et, de six coups de revolver, il exécute l'adjudant.

Interrogés, les malades n'ont rien vu, rien entendu...

La justice militaire saisie, l'auteur de l'assassinat est, on le sait, un des membres de la « Mutuelle de Combat » de l'Association des Militaires pour la Cause », qui s'est constituée à Agen. Pour la décapiter, le colonel Onofri décide d'envoyer, en camion à Bordeaux, le 13 novembre, 14 sous-officiers. On les appelle. Ils se présentent correctement et ils vont monter en voiture quand, 900 tirailleurs se ruent sur le cordon d'artilleurs coloniaux chargé du service d'ordre. Des coups de crosse répondent à des coups de poing. Quand la bagarre a pris fin, on ne retrouve que six sur dix des sous-officiers dont le départ manqué l'a provoqué. Les quatre autres se sont évaporés...

Une détente succède à cette échauffourée et n'est troublée que le 25 novembre. Ce jour-là, l'ordre arrive d'imiter les camarades de Carcassonne qui, le 22, ont rendu leurs galons et demandés à être traités en prisonniers de guerre. On fait comme eux.

Or, si les Annamites d'Agen étaient entièrement dans la main des chefs de la Mutuelle de Combat et du Viêt-Minh, il ne semblait pas en être de même des tirail-

leurs de la race Tho qui, originaires du Tonkin, sont plus réfléchis et plus sages. Le colonel décide donc de diriger tous les Thos sur Castres, où une petite garnison indochinoise se tient en dehors du mouvement.

Le départ des Thos est fixé au 30 et c'est à 5 heures du soir qu'ils en sont informés. Leur train partira dans la nuit. Ils l'auraient peut-être pris si la panne classique d'électricité ne s'était produite. Quand la lumière revient, plus un Tho ! La comédie recommence le 3 décembre, lorsque les Thos, enfin rassemblés, s'égaillent à travers le quartier pendant que les injures volent.

— Vous êtes pires que les Boches ! crie un Annamite à un adjudant français.

Costaud, notre sous-officier riposte par un direct au menton et son insulteur demeure knock-out quelques minutes, le temps d'être déclaré mort par ses camarades qui veulent le venger, mais y renoncent quand ils le voient... ressusciter.

Telle est l'atmosphère d'Agen. J'y ai trouvé, je vous l'ai dit, toute la garnison annamite faisait la grève des bras croisés. Les Indochinois ayant appris le passage d'un journaliste avaient demandé et obtenu de m'entretenir de leurs affaires. J'ai donc comparu — j'écris bien : comparu — à quatre ou cinq reprises devant les compagnies rassemblées dans deux chambrées.

On m'a remis des déclarations signées par la totalité de l'effectif. Elles sont la reproduction d'un très long texte passe-partout émanant de l'organisation centrale du Viêt-Minh en France, et dont voici l'essentiel :

On rappelle d'abord qu'à la suite de la première grève du 18 octobre qui fut générale chez tous les Annamites de France, 200 Indochinois ont été incarcérés. Puis, il est protesté « contre la guerre menée en Indochine et visant à imposer un régime de force et de contrainte ; les villes et les

campagnes indochinoises sont dévastées par les S.S. (sic) qui sont dans la Légion étrangère ».

Et, pour mettre fin à la grève, on exige : 1° la cessation du conflit en Indochine ; 2° la libération de tous les Indochinois civils ou militaires détenus ; 3° la reconstitution de la Délégation générale des Indochinois, dissoute.

— Croyez-vous donc votre grève utile à la cause ? ai-je demandé aux gradés délégués pour me parler.

— Oui, nous voulons l'indépendance ou la mort.

— Vos souliers sont crevés et vous empêchez les cordonniers de les réparer.

— Nos frères, en Annam, meurent pieds nus sous vos balles.

— Il y a à la gare des wagons de charbon pour vos cuisines et des ballots de couvertures. Pourquoi refusez-vous d'aller les chercher ?

— Nous mangerons nos aliments crus et nous souffrirons du froid ; ce sera en pensant à nos frères.

Tout cela est dit d'une voix effroyablement calme, de la voix d'hommes qui semblent goûter de la volupté à souffrir, mais qui ne sont peut-être que des égarés et des dupes.

— Voulez-vous me permettre de vous photographier ?

— Non.

— Rien qu'à titre de souvenir ?

— Non.

Mais je les vois se consulter. Des rangs sortent trois hommes, l'air fatigué :

— Photographiez ceux-là, si vous voulez.

... Trois Annamites mutilés en se battant bravement pour la France !

CAMARADE,

La documentation, rédaction, impression, diffusion de cette revue demandent des efforts considérables qui reposent pour l'instantsur la tête de quelques-uns.

Si tu considères que cette revue doit continuer à paraître, doit s'améliorer et étendre son rayonnement, pense que cela dépend avant tout de toi.

Fais-nous parvenir tes critiques, tes suggestions. Constitue autour de toi un réseau de diffusion de la revue. Saisis toutes les occasions de la faire parvenir aux colonies

dans les conditions de sécurité nécessaires.

Souscris, fais soucrire autour de toi !

Peudonyme	Souscription
.....
.....
.....

N.B. — Remet ta souscription avec ce bulletin découpé au camarade qui t'a vendu la revue. La liste des souscriptions sera publiée dans chaque numéro.



Prix : 20 Frs